DIJON MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE DIJON

FÉVRIER 2024 • N° 376
dijon.fr

CITOYENS DE DEMAIN

P.16

P.4 | **10 QUESTIONS À FRANÇOIS REBSAMEN**
P.8 | **2024 : ANNÉE MÉMORIELLE**
P.36 | **ILS VONT PORTER LA FLAMME OLYMPIQUE**

À DIJON, L'ENGAGEMENT EST UN SPORT D'ÉQUIPE

Le 12 janvier, vous étiez environ 3 000 au Zénith pour assister à la cérémonie des vœux de François Rebsamen, à l'aube d'une année placée sous le signe du sport avec le passage du Tour de France, de la flamme olympique à Dijon et le Mondial de pétanque en plus de tous les événements locaux. Le maire de Dijon et président de Dijon métropole était entouré des élus municipaux et de nombreux maires de la métropole : Ahuy, Bressey-sur-Tille, Bretenière, Chenôve, Corcelles-les-Monts, Fénay, Flavignerot, Quetigny, Longvic, Magny-sur-Tille, Marsannay-la-Côte, Neuilly-Crimolois, Ouges, Saint-Apollinaire, Sennecey-lès-Dijon et Talant. « *Ce que nous devons porter en bandoulière, c'est la démocratie et les valeurs de la République* », a déclaré François Rebsamen, « *la démocratie, c'est la recherche du compromis entre pouvoir et société, un rapport particulier entre gouvernants et gouvernés, le service public, les corps intermédiaires (…).* » En 2024, les engagements en faveur de la transition écologique resteront une priorité. François Rebsamen a conclu son discours de vœux aux habitants par une citation du poète et résistant René Char (1907-1988) : « *il n'y a que deux conduites avec la vie : ou on la rêve ou on l'accomplit. C'est le sens de l'engagement auquel je nous appelle toutes et tous* ».

SOMMAIRE

ÇA C'EST DIJON

10 La ville recrute

12 Aide aux cotisations sportives

GRAND FORMAT

16 Des enfants engagés

MA VILLE EST CHOUETTE

18 L'accessibilité pour tous

CULTURE

33 Nouvelle exposition à la Cité

SPORT

36 Un projet pour le Tennis club dijonnais

DEMANDEZ VOTRE *DIJON MAG* !

Vous ne recevez pas votre magazine dans votre boîte-aux-lettres ? Contactez-nous par mail : dijonmag@ville-dijon.fr
Vous pouvez aussi retrouver le *Dijon Mag* dans différents points d'accueil (Hôtel de ville, mairies de quartier, CCAS, Cité internationale de la gastronomie et du vin, etc.) et à tout moment sur dijon.fr

Suivez tous les jours l'actualité de la ville de Dijon sur Facebook, X, Instagram et Threads.

Service communication | Hôtel de ville 21000 Dijon
dijonmag@ville-dijon.fr | dijon.fr

Magazine édité par la ville de Dijon - DIJON MAG N° 376 - FÉVRIER 2024
Directeur de publication : François Rebsamen
Directrice de la rédaction : Isabelle Elzière
Directeur de la communication : Lilian Melet
Directeur adjoint de la communication : Clément Picard
Responsable du pôle éditions et numérique : Marion Gillot-Peillon
Rédactrices en chef : Justine Dincher, Alicia Warcholinski
Rédactrice : Isaline Jérôme
Ont collaboré : Ville de Dijon / photographes (Emma Benyamine, Margot Dupuis, Christian Dubarry, Aymeric Laloux, Philippe Bornier, Julie Solvadini) : p1, p2, p3, p4, p5, p6 (DMH), p7 (école Alsace), p9 (Henri Mosson), p12, p15, p20, p27, p29, p31, p34, p35, p40 ; Vincent Arbelet : p6 (Gabriel Attal), p13, p14, p16, p17, p21, p22 (enfants), p23, p24, p25, p26 (fille) ; Jonas Jacquel : p7 (centre de tri), p10, p39 (Modes de vie) ; Ville de Dijon / archives municipales : p8, p9 ; Ville de Dijon / conseil municipal d'enfants : p22 (pompiers), p26 (garçon) ; Ville de Dijon / multi-accueil Montchapet : p30 ; Ville de Dijon / service des sports : p36, p37 ; La Vapeur/Samuel Offredi : p28 ; Opéra de Dijon : p28 ; Visuel d'architecte : p11 (Nicolas C.Guillot) ; Sylvain Ferret : p38 (les Mycéliades) ; Alberville, DR : p39
Conception et réalisation : tempsRéel, Dijon
Impression : AG ROTO - 02 33 85 10 10
Distribution : Milee - Tiré à 92 000 exemplaires
Imprimé sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique
Équivalent coût unitaire du magazine par habitant 0,35€
Dépôt légal : 1er trimestre 2024 - N° ISSN : 0767-8797

PEFC 10-31-1228 / Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Août 2023, cérémonie nationale de remise du label « Ville active et sportive » en présence des athlètes membres de la #TeamSportDijon, dont Léa Ferney (para tennis de table), Téhani Mezino-Prilliez (boxe) et Christelle Girard (para tir).

Décembre 2023, présentation des deux premières bennes à ordures ménagères fonctionnant à l'hydrogène vert. D'ici 2030, 22 bennes et 55 bus de Dijon métropole seront alimentés en hydrogène.

François Rebsamen

Maire de Dijon
Président de Dijon métropole

Quel regard portez-vous sur l'année 2023 qui s'est écoulée ?
Je ne suis pas fâché que la page se tourne. L'année a été éprouvante. Elle a été la plus chaude jamais enregistrée et a mis notre planète à rude épreuve avec d'immenses incendies, des crues dévastatrices et des tempêtes à répétition. Sur le plan géopolitique aussi, la situation internationale est très violente. Le chaos, les bruits de bottes et la fureur se sont répandus sur la planète. Nous voyons des régimes réactionnaires, extrémistes, totalitaires, avec à leur tête des despotes qui n'ont aucun respect de l'être humain et qui mettent en péril nos démocraties européennes. Après l'invasion de leur pays par la Russie, les Ukrainiens passent un second hiver dans la guerre. C'est un drame. Le conflit israélo-palestinien est une véritable horreur. Outre le fait que le Hamas soit une organisation terroriste qui se comporte comme telle, la situation à Gaza est absolument insoutenable pour les populations civiles. Je n'oublie pas non plus que d'autres conflits de grande ampleur font, ailleurs sur la planète, au Soudan, au Yémen, des milliers de morts, de déplacés, de victimes de la famine. Je n'oublie pas non plus la barbarie à l'œuvre en Afghanistan ou en Iran, en particulier à l'encontre des femmes extraordinairement courageuses qui défient la dictature. L'année 2024 s'annonce comme une année cruciale, nous l'abordons avec volonté et courage. Car tout n'est pas négatif, loin de là, et c'est bien l'optimisme qui doit prévaloir en toutes circonstances.

Le 9 juin prochain, les Français seront appelés à voter pour les élections européennes. Quel message adressez-vous aux Dijonnais ?
Je nous mets en garde : cette élection n'est pas une répétition de l'élection présidentielle française ou des élections législatives. Si nous ne voulons pas d'une Europe d'extrême droite, si nous voulons une Europe sociale, démocrate, il faudra nous mobiliser. Il y a, à l'échelle de l'Europe, de grands enjeux qui méritent que la France porte une voix forte, responsable, sur la démocratie, la défense, la transition climatique, l'industrie et la jeunesse. Ne renonçons pas à l'Europe, espace commun de démocratie et de paix que nous avons reçu de nos prédécesseurs, parfois au prix de leur vie. J'ai été particulièrement ému de démarrer l'année 2024 en remettant les insignes d'officier de la Légion d'honneur à Henri Mosson, résistant déporté côte-d'orien, un homme qui s'est battu contre l'obscurantisme et a défendu la liberté. Le 21 février, la ville de Dijon s'associera à l'hommage rendu au couple Manouchian, orphelins d'Arménie, premiers résistants étrangers à entrer au Panthéon. Le 9 mai, nous saluerons la mémoire de Jacques Delors, décédé le 27 décembre dernier, à l'occasion de la Journée de l'Europe.

Vous avez récemment annoncé la création d'un Conseil des jeunes. En quoi cela va-t-il consister ?
Les enfants sont les gardiens de notre histoire et le souffle de l'avenir, comme en témoigne le dossier de ce magazine. Il nous revient la responsabilité de leur apprendre à connaître l'histoire, à promouvoir l'humanisme. Nous les accompagnerons en créant, avant cet été, un Conseil des jeunes, du collège au lycée, pour prolonger le conseil municipal d'enfants et en lien avec notre projet Génération Dijon. Je souhaite que cette nouvelle instance

Février 2023, temps de rassemblement devant l'Hôtel de ville un an après le début de la guerre en Ukraine, en présence du préfet et de nombreux élus locaux Depuis deux ans maintenant, la ville de Dijon soutient le peuple ukrainien victime d'une guerre effroyable.

Septembre 2023, François Rebsamen, entouré des élus du Conseil municipal d'enfants, participe à la 79e cérémonie de la Libération de Dijon.

puisse incarner l'universalisme républicain qu'il nous faut chérir comme notre bien le plus précieux.

Cette année est marquée par de grands rendez-vous sportifs en France avec notamment l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris. Dijon ne sera pas en reste…

Nous accueillerons le passage de la flamme olympique le 12 juillet. Elle sera portée par les athlètes de notre #TeamSportDijon dont nous sommes fiers. En décembre, il y aura le championnat du monde de pétanque au Zénith. Nous aurons aussi le Tour de France le 4 juillet ; cela fait un quart de siècle qu'il n'avait pas fait étape à Dijon. Nous espérons désormais que notre champion local, Julien Bernard, licencié au SCO Dijon, sera sélectionné pour cette Grande boucle qui est un moment de fête. Pendant une journée, notre ville et notre métropole vont s'animer et feront vivre les valeurs du sport qui me sont chères. Le sport crée des liens, suscite des émotions qui transcendent les différences. Que ce soit sur le terrain, dans les gymnases ou au cœur de nos quartiers, le sport rassemble. C'est d'ailleurs notre leitmotiv pour cette année : « À Dijon, l'engagement est un sport d'équipe ! » J'en profite pour saluer tous ceux qui font rayonner le sport dans notre territoire : éducateurs, entraîneurs, bénévoles, dirigeants de club, associations et l'Office municipal des sports bien sûr.

"Au plan local, nous avons agi, et cette action est un rempart contre le pessimisme. Notre ambition de faire de Dijon la première métropole écologique de France est à l'œuvre."

Quel est votre principal moteur pour la ville en ce moment ? Comment souhaitez-vous renforcer votre engagement ?

Nous avons fait le choix, depuis plusieurs années déjà, de faire de Dijon la première métropole écologique de France. Cette ambition est à l'œuvre. Notre métropole produit davantage d'énergie qu'elle n'en consomme pour son propre patrimoine et le fonctionnement de ses propres services. Elle est donc une collectivité à énergie positive. Depuis 2010, nous avons réduit de 47% nos émissions de gaz à effet de serre et la consommation en eau par habitant a chuté de 27%. Notre production d'énergie renouvelable a augmenté de 20% depuis 2010 et notre réseau de chaleur urbain de 120km est le 3e plus grand de France. Rien de ceci n'est le fruit du hasard. Nous avons fait le choix d'investir massivement, et nos politiques écologiques dépassent d'ailleurs largement le périmètre institutionnel de la métropole. Pour ne citer qu'un exemple : nous traitons les déchets de 92% des habitants de la Côte-d'Or et nous alimentons en eau 41 communes du département.

Quels sont les nouveaux projets pour l'écologie ?

Nous sommes à un moment charnière de notre histoire. Nous devons repenser notre manière d'occuper le monde, de consommer, de produire, de nous déplacer, ainsi que notre relation aux autres, à la nature et à l'environnement. Notre trajectoire, c'est celle de la préservation de la biodiversité et de la neutralité carbone à l'horizon 2050. Nous accélèrons le virage écologique. Pour ce faire, nous déployons des panneaux photovoltaïques dans le quartier de Fontaine d'Ouche, sur le parking du

Janvier 2024, le Premier ministre, Gabriel Attal, a choisi le CHU de Dijon parmi ses premiers déplacements. Accompagné de Catherine Vautrin, ministre de la Santé, il a échangé de manière franche avec le personnel des services d'urgence.

Juin 2023, réception des joueurs du Dijon métropole handball (DMH) après leur titre de champion de France de Proligue.

Zénith, sur les toitures des ateliers du tram, partout où nous le pourrons. Nous réaménageons l'axe Monge-Bossuet et la place du 30-Octobre avec un projet qui fait la part belle aux cyclistes. Nous poursuivrons la désimperméabilisation de l'espace public, des cours d'école et l'installation de brumisateurs. Et puis, les premières bennes à ordures à hydrogène vert circuleront bientôt dans notre métropole. C'est une première en France ! D'ici quelques mois, nous serons en mesure de produire nous-mêmes cette énergie verte grâce à la valorisation de nos déchets.

L'année passée, vous avez parfois été repris au sujet de la construction, que certains jugent démesurée à Dijon. Que leur répondez-vous ?

Sur ce point, je me répète encore et toujours, j'assume la construction de logements, et je l'assume à fortiori dans la période à venir. C'est un fondamental de notre politique sociale, écologique et économique. 70 ans après l'Appel de l'Abbé Pierre, auquel nous avons rendu hommage le 1er février, de nombreuses personnes sont encore sans solution de logement. C'est notre devoir d'offrir à tous nos concitoyens un logement abordable et un endroit où vivre dans des conditions décentes. Nous allons continuer à construire, rénover, aider les copropriétés dégradées à remonter la pente, à l'image de celles pour lesquelles nous sommes engagés dans une Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (Opah). Nous continuerons avec la même politique de sobriété foncière qui est une vraie politique écologiste. La densification raisonnable est notre objectif, et non l'étalement urbain au détriment des terres agricoles.

"Soyons fiers de notre ville et de notre métropole, dynamiques et innovantes, dont le rayonnement s'étend à l'international. Soyons fiers de notre attractivité, d'attirer de grands évènements et de gagner en habitants."

Et il faut loger de plus en plus d'habitants. Cette hausse démographique à Dijon est une force, selon vous ?

Oui, soyons fiers de notre ville et de notre métropole, dynamiques et innovantes, dont le rayonnement s'étend à l'international. Dijon accueillera d'ailleurs à l'automne prochain le Congrès mondial du vin, réunissant ses 50 états membres. Nous aurons à cette occasion le plaisir d'inaugurer le nouveau siège de l'Organisation internationale de la vigne et du vin situé au sein de l'Hôtel Bouchu, dit d'Esterno. Soyons fiers de notre attractivité, d'attirer de grands événements et de gagner en habitants. Que ce soit à Dijon ou dans de nombreuses communes de la métropole, la dynamique est là. Nous portons la croissance de la Côte-d'Or, et avec Besançon, nous empêchons la Région, qui perd malheureusement des habitants, de tomber plus bas. Dans la métropole, notre population totale est de plus de 262 311 habitants, dont 162 650 à Dijon. Nous sommes aujourd'hui, hors Paris, la 15e ville de France. Nous avons à la fois un solde naturel et un solde migratoire positif, c'est-à-dire qu'il y a plus de gens qui s'installent que de personnes qui partent et que les habitants font des enfants, ce qui n'est pas le cas sur l'ensemble du territoire français. Cette croissance démographique est un indicateur fort de vitalité et de qualité de vie. Elle nous permet de financer nos politiques sociales, culturelles, sportives et d'avoir des recettes pour cela, et de grands équipements que d'autres villes ne peuvent pas s'offrir. C'est un cercle vertueux raisonnable qu'il nous faut entretenir sous peine de déclin.

Septembre 2023, visite des écoles Larrey, Champollion et Alsace (ici en photo), le jour de la rentrée scolaire.

Novembre 2023, inauguration du nouveau centre de tri de Dijon métropole qui accueille et trie les déchets de la presque totalité du département de la Côte-d'Or.

Et c'est aussi bon pour l'économie locale ! D'ailleurs, deux indicateurs illustrent notre bonne santé : le taux de chômage pour le territoire de la métropole est d'un peu moins de 6% en 2023 et celui de la vacance des commerces en centre-ville est très bas par rapport aux autres villes de notre taille, lui aussi autour de 6%.

Le pouvoir d'achat des Français est en berne et de nombreuses familles rencontrent des difficultés, comment la ville peut-elle les aider ?

Nous avons toujours eu à cœur de protéger les personnes dont les revenus sont moyens et modestes, toutes celles et ceux pour lesquels la question du pouvoir d'achat est un sujet d'inquiétude et que l'inflation impacte dans leur vie quotidienne. À Dijon, nous maintenons une politique de tarification au taux d'effort pour les services municipaux comme la restauration scolaire, l'accueil périscolaire, de loisirs, les crèches, le conservatoire, les animations sportives ou les musées. Nous poursuivons aussi nos actions pour lutter contre la pauvreté et la fracture numérique. C'est en direction des publics les plus précaires qu'il nous faut nous tourner pour les aider à accéder à leurs droits, ce qu'ils ne font pas toujours. Avec notre Centre communal d'action sociale (CCAS) et les points d'accès aux droits de la métropole, nous renforçons nos actions pour accompagner notamment le vieillissement.

"Protéger signifie consolider la force du service public et renforcer le lien social. C'est aussi permettre à chacune et chacun d'avoir accès à une alimentation saine, de qualité et abordable."

En 2024, vous l'avez dit lors de vos vœux aux Dijonnais, vous ne ralentissez pas, vous persévérez. Dans quels domaines ?

Avec l'ensemble des élus qui m'entourent, nous persévérons dans notre volonté d'une ville et d'une métropole écologiques, attractives, solidaires, où il fait bon vivre, où chacun peut habiter quels que soient ses revenus. Nous maintenons aussi nos efforts pour obtenir le rétablissement de la ligne TGV Dijon-Lille. Nous travaillons encore davantage aux sujets relevant de la tranquillité publique, en appui aux services de l'État qui sont engagés sur la sécurité et notamment la lutte contre le trafic de drogue. Nous renforçons aussi les investissements dans les écoles dijonnaises avec le plan Ambition éducative de 75 millions d'euros d'ici 2030, avec notamment la rénovation énergétique complète du groupe scolaire Joséphine Baker. Entretenir et moderniser le patrimoine scolaire, donner à chaque enfant les mêmes chances de réussir, quelle que soit l'origine sociale, fait partie intégrante et majeure de la promesse républicaine à laquelle je tiens par-dessus tout. Enfin, nous continuons également à promouvoir la culture, à laquelle la ville consacre près d'un quart de son budget. Nos musées ont d'ailleurs enregistré des chiffres de fréquentation record l'an dernier, avec près de 620 000 visiteurs dans nos cinq musées municipaux. La culture tient une place fondamentale dans ce qui guide notre projet pour Dijon. Elle en est au cœur, et ce sera encore le cas en 2024 car la culture, comme l'éducation, c'est l'essence même de l'émancipation, de la construction de soi, de l'altérité et de l'universalisme.

COMMÉMORATIONS

SE SOUVENIR ENSEMBLE DE L'ANNÉE 1944

Pour Dijon, ville occupée par les nazis depuis le 17 juin 1940, 1944 est une année charnière. Les actes de résistance se multiplient, la répression allemande aussi. La Libération est en marche. Tout au long de l'année 2024, les Dijonnais sont invités à rendre hommage aux femmes et aux hommes qui se sont battus pour la Liberté.

Depuis le 17 juin 1940, Dijon était le siège de l'administration militaire de 22 départements de l'Est de la France. Plus de 3 000 hommes étaient en garnison permanente, auxquels s'ajoutaient les troupes de passage. Autant de personnes à héberger et à nourrir, entraînant réquisition et rationnement pour les Dijonnais. Les troupes allemandes ont changé la physionomie de la ville. L'hôtel de la Cloche a été transformé en Kommandantur, une structure de commandement militaire de l'armée allemande, et le Palais de justice en Feldkommandantur, une unité militaire relative à une zone géographique précise. La Gestapo, police secrète d'État chargée de la surveillance et de la répression des opposants, était installée rue du Docteur Chaussier, ainsi que l'Abwehr, le service de renseignement de la Wehrmacht. Dans l'organisation de l'Occupation, Dijon tenait une place particulière en tant que carrefour et ville fortement marquée par la présence militaire avec de nombreuses casernes, un hôpital et un aérodrome militaires. Cette situation a favorisé l'affirmation d'une résistance locale associée au Comité départemental de la Libération de la Côte-d'Or formé sous la houlette de Claude Guyot.

L'actuelle place de la Libération, sous l'Occupation allemande.
© Archives municipales de la ville de Dijon, 14Z124

29 février : un hommage aux patriotes de l'Auxois dans la salle des États

C'est dans ce contexte que le 28 janvier 1944, René Pernet et son groupe de maquisards installés dans l'Auxois ont pris en otage un officier allemand, le major Werner, chef de la sécurité allemande, pour l'échanger contre l'un de leur camarade emprisonné à Dijon. Blessé lors de son enlèvement à Pont-de-Pany, le major a été détenu par le maquis, soigné puis exécuté le 1er février 1944. Activement recherchés puis dénoncés, les résistants ont été arrêtés au terme d'une traque qui mobilise d'importants effectifs ennemis. Pour retrouver à tout prix les auteurs de cet acte de résistance, les Allemands ont perquisitionné, brûlé, tué trois personnes et ont déporté une vingtaine d'autres dont neuf ne sont jamais revenus. Le 29 février 1944, la cour martiale « S.S. et Polizeigericht de Paris » a été dépêchée à Dijon. 16 hommes de 16 à 42 ans ont comparu lors d'un procès que l'occupant voulait exemplaire : il fallait « *frapper fort et vite* ». Dans la salle des États , avec des murs recouverts de tapisseries noires et de croix gammées, devant l'état-major local de la Wehrmacht en grande tenue, 15 résistants ont été condamnés à mort ; le 16e accusé ne doit la vie sauve qu'à son jeune âge (16 ans). Ils ont été fusillés au stand de tir de Montmuzard le 1er mars. Dans les semaines qui ont suivi, 28 personnes, dont beaucoup n'avaient pas été mêlées à l'affaire Werner, furent envoyées dans les camps de concentration, sans avoir été jugées. Depuis 1945, un médaillon installé salle des États sous le tableau *Les Gloires de la Bourgogne* rappelle ce dramatique épisode. Plus aucune grande fête n'y fut organisée. Cette année, les Dijonnais sont invités à une cérémonie d'hommage aux patriotes de l'Auxois à l'initiative de la ville et du comité de parrainage du Concours national scolaire de la résistance et de la déportation (CNSRD). Après la présentation des faits historiques par Françoise Elloy et Jean Belin, membres du comité de parrainage du CNSRD, et juridiques par Stéphanie Dirx, professeur de droit, des lycéens liront des textes et entonneront *Le chant des partisans* et *La Marseillaise*.

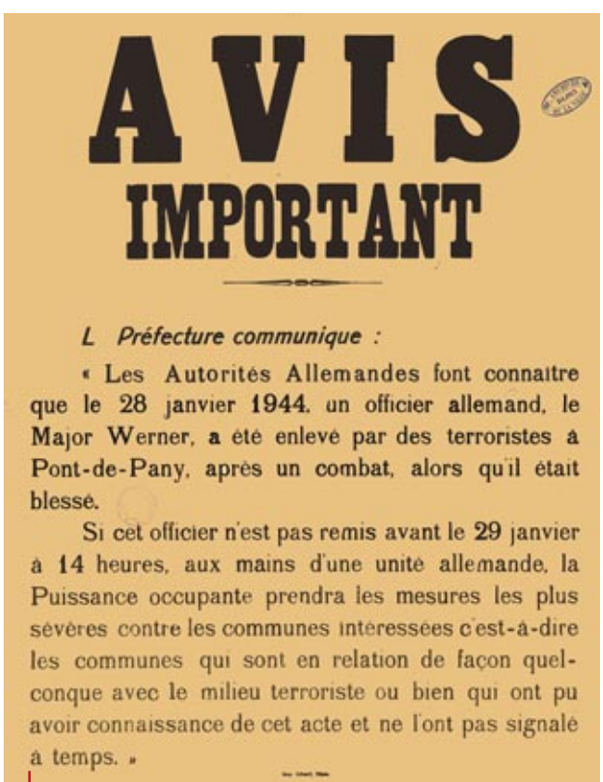

AVIS
IMPORTANT

L *Préfecture communique :*

« Les Autorités Allemandes font connaître que le 28 janvier 1944, un officier allemand, le Major Werner, a été enlevé par des terroristes à Pont-de-Pany, après un combat, alors qu'il était blessé.

Si cet officier n'est pas remis avant le 29 janvier à 14 heures, aux mains d'une unité allemande, la Puissance occupante prendra les mesures les plus sévères contre les communes intéressées c'est-à-dire les communes qui sont en relation de façon quelconque avec le milieu terroriste ou bien qui ont pu avoir connaissance de cet acte et ne l'ont pas signalé à temps. »

© Archives de la ville de Dijon, 1Fi 1619

Conférence et cérémonie de recueillement le jeudi 29 février de 17h à 19h, salle des États, et présentation de l'exposition *Affaire Werner* installée dans le salon Apollon par les Archives municipales.

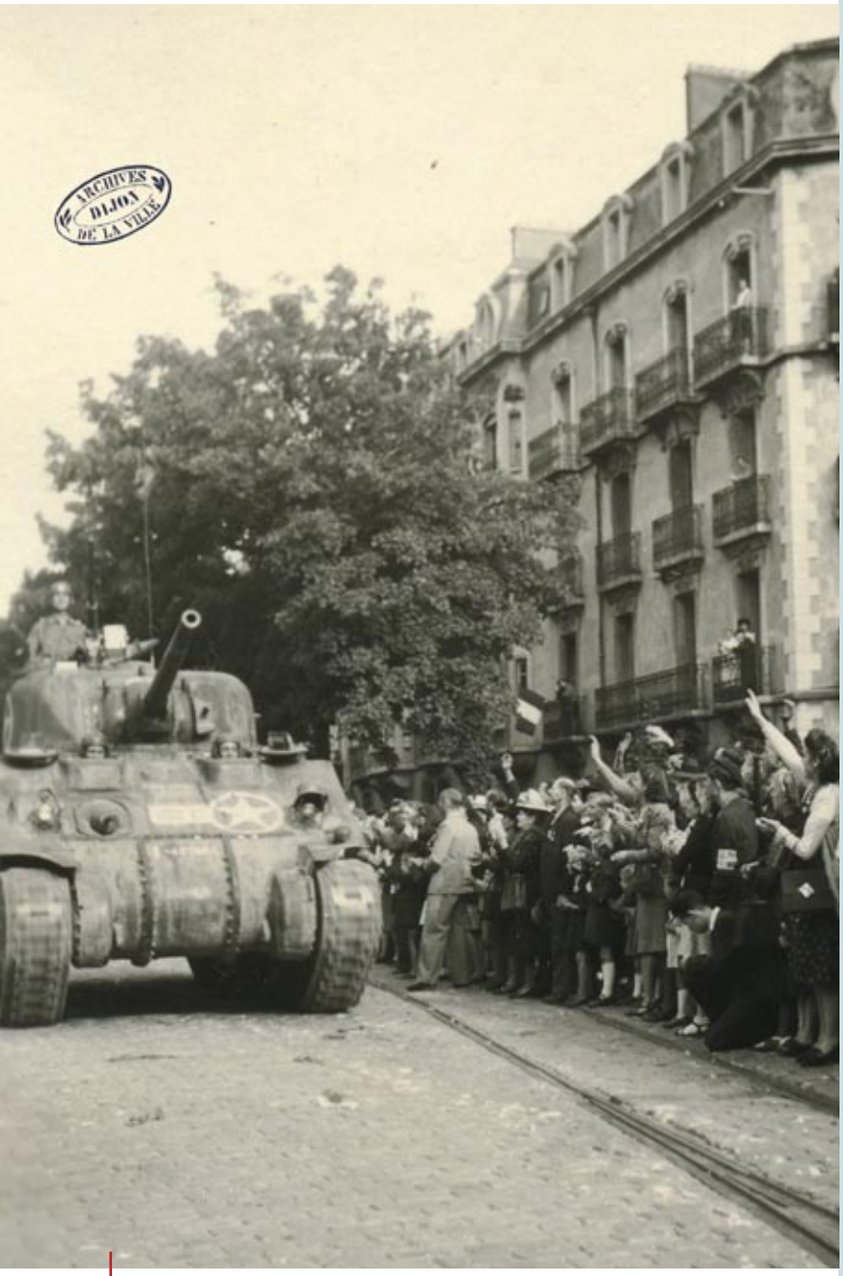

© Archives municipales de la ville de Dijon, 19440913_100Z

11 septembre : une fête populaire pour l'anniversaire de la Libération

Le 11 septembre 1944 à 9h15, les forces alliées et la Résistance entrent dans Dijon. Les nazis ont quitté la ville dans la nuit, non sans avoir détruit la gare. Mais Dijon est enfin libérée, une foule en liesse accueille les blindés entre les places Darcy et Libération ; un défilé des troupes victorieuses sera organisé sur les allées du Parc deux jours plus tard. De belles photos en noir et blanc rappellent cet épisode de joie qui sera célébré le 11 septembre prochain à Dijon. Une exposition sur la vie quotidienne pendant l'Occupation sera proposée à l'Hôtel de Vogüe ainsi que des lectures par la section théâtre du Conservatoire à rayonnement régional (CRR).

Plus d'informations à venir sur dijon.fr

UNE VIE POUR DÉFENDRE LA LIBERTÉ

Avec Marcel Suillerot et Pierre Jobard, Henri Mosson est l'un des trois derniers résistants déportés côte-d'oriens. Le 5 janvier dernier, le jour de ses 100 ans, François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole, lui a remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur lors d'une émouvante cérémonie en présence de sa grande famille. L'occasion de rappeler le parcours d'un homme qui face à l'obscurantisme et l'oppression a choisi de faire briller la lumière de la Résistance. Henri Mosson n'a que 17 ans quand il décide de changer le cours de sa vie qui l'a fait entrer dans l'Histoire. En janvier 1943, il s'engage dans le maquis Morane, un groupe des Forces françaises de l'intérieur (FFI) qui agit dans l'Auxois contre l'occupant nazi. Le 8 mai de cette année-là, il est arrêté. Séquestré et torturé au siège dijonnais de la Gestapo, rue Docteur Chaussier, il ne trahira jamais ses compagnons de lutte. Ce qui lui vaudra la peine de mort. Mais la sentence n'est pas exécutée. Henri Mosson est déporté au Natzweiler-Struthof, camp de concentration situé en Alsace. Il retrouve la liberté quand le camp est libéré par l'armée américaine, le 23 novembre 1944. Depuis, Henri Mosson n'a cessé de défendre les valeurs de liberté, de tolérance, de justice et de résilience. Après une année de convalescence, il a travaillé dans l'entreprise créée par son père à Boux-sous-Salmaise, avant d'intégrer la délégation dijonnaise du ministère des Anciens combattants et victimes de guerre, où il n'eut de cesse d'aider les familles de déportés. Il est par ailleurs devenu l'un des meilleurs experts français de sports mécaniques, investi au sein de la fédération internationale automobile.

Hommage à Missak et Mélinée Manouchian

La ville de Dijon s'associe à l'entrée au Panthéon de ce couple de résistants étrangers. Nés en Arménie au début du XXe siècle, ces survivants du génocide arménien se sont réfugiés en France. Ouvrier et poète, Missak s'est engagé dès le milieu des années 1930 dans le mouvement antifasciste du parti communiste puis dès le début de la Seconde guerre mondiale dans la Résistance. Au sein des Francs-tireurs et partisans-Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) de la région parisienne, il dirige un groupe responsable d'une trentaine d'actions dont l'exécution du général Julius Ritter. Arrêté le 16 novembre 1943, il est fusillé le 21 février 1944 avec 22 de ses camarades. Cachée par la famille du chanteur Charles Aznavour, sa femme échappe à la police. La panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian reconnait la place et l'apport des étrangers dans la résistance. Une rue ou un square dijonnais porteront bientôt le nom « Groupe Manouchian ».
François Rebsamen, maire de Dijon invite les Dijonnais à la cérémonie organisée en leur hommage le 21 février à 11h, place de la Libération.

EMPLOI

VOTRE VILLE **RECRUTE**

Avec 300 personnes recrutées l'an dernier, autant cette année et les suivantes, le service public a de l'avenir à Dijon. La ville, la métropole et le Centre communal d'action sociale (CCAS), qui comptent 3 600 agentes et agents, sont l'un des plus importants employeurs de Côte-d'Or, derrière le CHU et à un niveau comparable à celui de la SNCF. Les départs en retraite et le besoin en compétences parfois très spécifiques expliquent le nombre d'embauches.

Si Dijon attire de nouveaux habitants chaque année, ce n'est pas un hasard. Ville d'art et d'histoire, la capitale des Ducs est dotée du 6e plus beau centre-ville commerçant de France, se place en 5e position pour sa qualité de l'air et est classée 14e ville de France où il fait bon vivre avec les enfants, et même 1ère métropole en termes de qualité de vie, selon le dernier baromètre Arthur Loyd publié le mois dernier. Selon le spécialiste du recrutement HelloWork, c'est aussi la 5e ville de France où il fait bon travailler ! Les trois collectivités sont les premières ambassadrices de ce dynamisme et de cette qualité de vie. Au quotidien, les agents agissent pour dessiner une métropole écologique et douce à vivre et défendre une haute qualité de service public.

Le terme « agent territorial » recoupe en réalité près de 200 métiers différents, de l'électricien au cuisinier en passant par responsable de crèche, agent d'entretien, bibliothécaire, travailleur social ou comptable. Première collectivité de France à avoir un écosystème hydrogène vert (production et alimentation de ses véhicules lourds), Dijon métropole propose aussi de belles opportunités dans les métiers d'avenir de la transition énergétique.

Les conditions de travail sont attractives. Afin d'améliorer la protection sociale de ses agents et renforcer son attractivité, la ville a mis en place une prévoyance qui garantit le maintient de 90% du salaire en cas d'arrêt pour des raisons de santé. La collectivité prend en charge l'intégralité de la cotisation pour la moitié de ses agents. Les agents ont la possibilité d'évoluer par la formation. La collectivité investit deux fois plus que ce qu'exige la loi dans la formation de ses collaborateurs. Un dispositif de mobilité interne ouvre la porte à de nouvelles opportunités professionnelles en cours de carrière. Doublement labellisée « égalité professionnelle » et « diversité » par l'Afnor, la ville de Dijon est engagée dans une politique de responsabilité sociétale, qui se traduit par une attention forte portée à ses agents.

Convaincu(e) ? Consultez les offres d'emploi et candidatez : dijon.fr

Les secteurs qui recrutent le plus

Petite enfance et animation
Bâtiment et des travaux publics
Informatique
Restauration scolaire
Espaces verts
Exploitation

Laurie Nallet, 36 ans

« Ma mission me passionne »

« Je travaille pour la bibliothèque municipale constituée d'un vaste réseau de huit bibliothèques et médiathèques, en centre-ville et dans les quartiers. J'interviens pour ma part sur les sites de Fontaine d'Ouche et Champollion aux Grésilles. Ce qui me plaît, c'est de contribuer à faire de la bibliothèque un lieu de ressources et d'accueil à travers la culture. Je suis plus particulièrement chargée des publics allophones (dont la langue maternelle n'est pas le français). »

Lionel Richard, 41 ans

« Un poste vraiment enrichissant »

« Je suis responsable administratif et financier de la direction des Sports. Mes missions m'amènent à suivre les équipements sportifs et à travailler avec les acteurs associatifs. Je côtoie des collègues venus de tous horizons et de nombreux acteurs du territoire. La taille de notre commune m'offre également l'opportunité de travailler sur des projets d'ampleur, comme le Tour de France ou le prochain Mondial de pétanque. »

VIE ASSOCIATIVE

UNE RÉNOVATION AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Conformément au programme municipal, la ville va procéder, dès cet été, à des travaux de modernisation et d'agrandissement de la Maison des associations (MDA) pour améliorer l'accueil des nombreux usagers, associations et habitants qui viennent se renseigner.

Maison des ASSOCIATIONS

C'était l'un des engagements de campagne de François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole. Et il sera tenu. La ville investit 10 millions d'euros dans la rénovation et l'agrandissement de la MDA, ancien foyer des jeunes travailleurs dans les années 1960, puis Centre municipal des associations entre 1975 et 2005. Pour élaborer ce projet, elle a donné la parole à toutes les associations dijonnaises, lors d'une phase de concertation en 2022. 210 ont répondu ; pour elles, l'espace existant ne répondait plus pleinement à leurs attentes. Les travaux qui démarreront cet été prévoient : la rénovation thermique et phonique du bâtiment ; la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; le remplacement de la cage d'ascenseur ; une nouvelle signalétique et un grand coup de peinture sur les murs. Les sols et les fenêtres des 138 bureaux, des 13 salles de réunion et des espaces communs comme l'espace numérique ou le centre de ressources seront également changés.

Un projet conçu avec les associations

Pour répondre à la demande de nouveaux espaces, une extension de 500 mètres carrés sera construite à l'arrière du bâtiment. Cette salle, polyvalente et modulable grâce à une cloison amovible acoustique, pourra accueillir jusqu'à 400 personnes. Un jardin agrémentera ce nouveau bâtiment éco-conçu et des arbres seront plantés. Une salle de restauration de 70 couverts et un espace de coworking réservé aux associations seront aménagés. Aussi, le point d'accueil sera agrandi et suivi d'un grand hall qui servira d'espace de rencontre et d'exposition. Les travaux débuteront cet été et se feront en site occupé pour maintenir la vie associative. Ils devraient durer presque deux ans.

2, rue des Corroyeurs à Dijon - 03 80 74 56 56 - maisondesassociations@ville-dijon.fr
Facebook : facebook.com/maisondesassociationsdijon
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 19h30, le samedi de 10h à 18h

47 000 visiteurs

4 500 associations à Dijon

500 associations domiciliées à la MDA

138 bureaux

13 salles de réunion

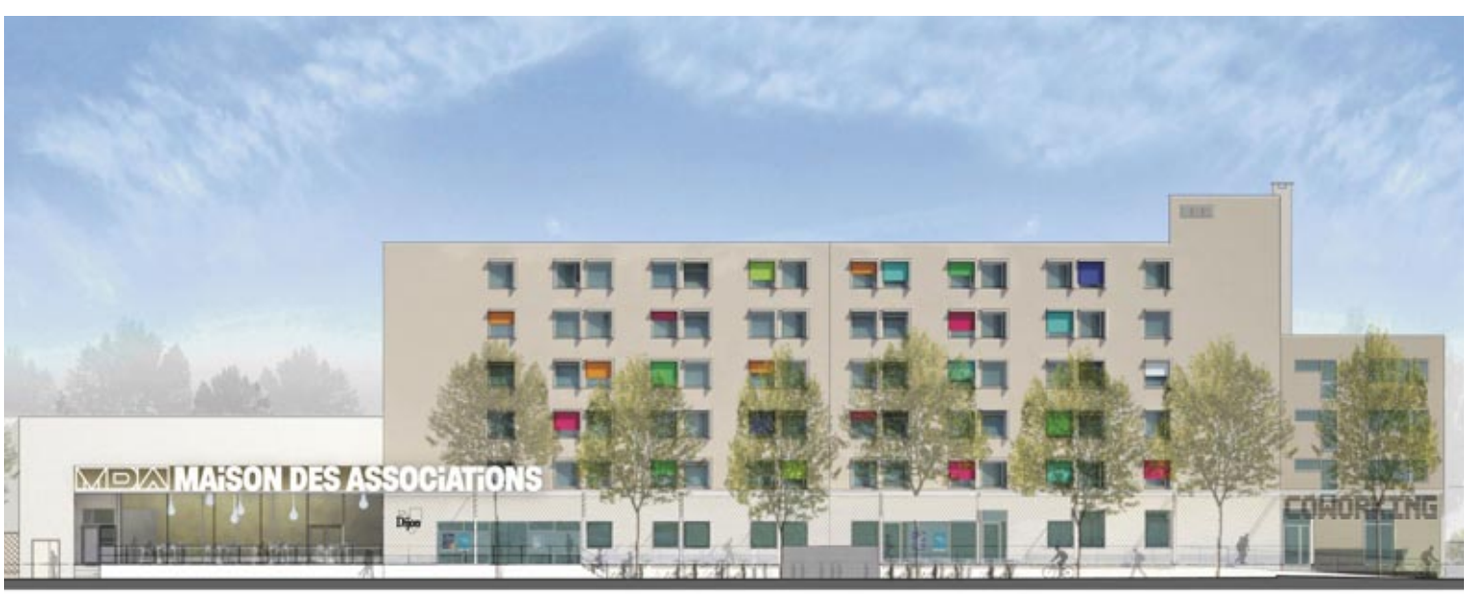

SOCIAL

UNE AIDE POUR LES LICENCES SPORTIVES

Grâce à « Choisis ton sport », la ville peut prendre en charge une partie du coût de votre licence sportive, sous certaines conditions. Indexé sur vos revenus, ce coup de pouce financier encourage la pratique sportive.

Depuis 2009, Dijon peut prendre en charge jusqu'à 90% du montant de votre licence sportive. L'enjeu ? Rendre la pratique sportive possible et accessible à toutes et tous. Cette aide baptisée « Choisis ton sport » s'est adaptée au fil du temps. Au départ, elle était destinée aux enfants scolarisés en élémentaire, en se basant sur les ressources des familles. En 2020, elle s'est étendue à tous les mineurs, puis en 2021 aux personnes de plus de 60 ans. En 2022, elle s'est ouverte sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap.
« Depuis cette année, je bénéficie d'une prise en charge de 50% pour mes quatre enfants inscrits au Judo club dijonnais », explique Céline, maman de sept enfants, *« c'est un soutien pour les familles nombreuses et un coup de pouce qui me permet de leur offrir de meilleurs équipements. »* Ce soutien de la ville favorise également l'acquisition des savoirs populaires, comme la nage par exemple. *« Grâce à la prise en charge de 80% des frais de cotisation, j'ai inscrit ma fille au club Alliance Dijon natation, en plus de ses cours de danse »*, témoigne à son tour Sabrina, maman de trois enfants. Pour une licence coûtant environ 200 euros, la ville de Dijon prend en charge en moyenne 128 euros, complétant le Pass'Sport de l'État. Ce coup de pouce bénéficie aussi aux clubs qui voient leur nombre d'adhérents augmenter. À l'Alliance Dijon natation par exemple, 287 demandes ont été enregistrées cette saison.

Les demandes de prise en charge pour les licences 2022/2023 sont désormais closes. Rendez-vous dans quelques mois sur dijon.fr pour les demandes 2023/2024.

Sabrina entourée de ses trois enfants.

CLAIRE TOMASELLI
Adjointe au maire déléguée aux sports et à l'olympisme

"Lutter contre les inégalités en favorisant l'accessibilité à la pratique sportive des Dijonnais est une orientation forte de la ville. L'aide au paiement des cotisations sportives permet également de répondre à des enjeux de santé publique et elle encourage l'acquisition des savoirs populaires comme la natation, qui est un engagement de la collectivité."

1 500
bénéficiaires

344
de plus que l'année précédente

191 807
euros d'aides versées

SENIORS

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Dijon, membre du réseau des Villes amies des aînés fondé en 2010 par François Rebsamen, compte 33 000 habitants âgés d'au moins 60 ans, soit plus d'un sur cinq. La ville porte un soin particulier à ces Dijonnais, afin de leur offrir un cadre de vie agréable et adapté à leurs conditions. En ce sens, un appartement témoin a été installé lors des journées *Bien vieillir chez soi* pour les aider à choisir de précieux outils qui sécuriseront leurs gestes du quotidien.

« *Il est souvent trop tard lorsqu'on se rend compte des dangers dont regorge notre domicile. Il est donc indispensable d'anticiper la perte d'autonomie* », explique Marion Chenu, chargée de mission chez Soliha (Solidaires pour l'habitat) Côte-d'Or. Anticiper, c'est tout l'objectif des journées *Bien vieillir chez soi* organisées en janvier à la salle Devosge. Une quarantaine de seniors dijonnais ont visité L'Appart' : un logement itinérant de 30 mètres carrés pour découvrir les astuces et les aides permettant de rester autonome et en sécurité chez soi. Les journées *Bien vieillir chez soi* sont financées grâce au concours de la conférence départementale métropolitaine des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie. Un dispositif concret auquel la métropole participe à hauteur de 35 000 euros.

Rendre confortable les gestes du quotidien

« *Ce prototype offre une vision grandeur nature des aides et des équipements existants pour adapter son logement, faciliter voire compenser les gestes du quotidien qu'on ne peut plus faire et limiter les risques d'accidents à domicile* », présente Marion Chenu. Forte de son expérience de terrain, l'ergothérapeute Emma Huard qui l'accompagne en fait la démonstration pièce par pièce : boîte à clés à l'entrée, plots rehausseurs de lit, lampe loupe et enfile chaussettes dans la chambre, barre de maintien dans la douche, WC surélevé, brosses à long manche dans la salle de bain, ouvre-bocal électrique dans la cuisine. Les seniors découvrent aussi la domotique, gestion connectée de la maison : système vidéo connecté à la serrure pour gérer l'accès au logement à distance, motorisation des volets, détecteurs de mouvement dans la chambre. Cet appartement à la pointe de la sécurité va régulièrement déménager dans les prochaines semaines pour aller à la rencontre des habitants du département.

Les prochaines visites de L'Appart'

- Mercredi 14 et jeudi 15 février, salle Michelet à Talant
- Jeudi 11 et vendredi 12 avril, palais des Sports à Dijon

Sur inscription : m.chenu@soliha.fr ou au 03 81 81 23 33

Annie

« Il y a trois ans, je suis tombée d'une chaise à mon domicile et j'ai perdu connaissance. Cela m'a marquée. Avec cet atelier, j'ai obtenu des conseils précieux et découvert des aides financièrement accessibles pour rester autonome et en sécurité chez moi, comme la pose d'une barre d'appui car ma cabine de douche est un endroit périlleux. »

Nicole

« Je vis seule dans un appartement moderne près de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Pour l'instant, ces aides ne me concernent pas mais cela pourrait être le cas un jour. J'ai déjà un marchepied pour m'aider au quotidien. Grâce à cet atelier, j'ai découvert des astuces que je ne connaissais pas comme la boîte à clés, la table de nuit à roulettes et les détecteurs de mouvements lorsqu'on se lève la nuit. »

#DessinonsDijon

CITOYENNETÉ

AGORA, LE RENDEZ-VOUS DES JEUNES

François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole, invite les jeunes Dijonnais de moins de 30 ans à venir le rencontrer et s'exprimer lors de la prochaine Agora sur le thème de la transition écologique. Ce temps d'échanges privilégié avec les élus municipaux est l'occasion de partager des idées et débattre du futur de la ville.

Née de la conviction qu'une ville se construit ensemble et de l'envie d'impliquer toujours davantage les habitants dans la vie locale et municipale, la participation citoyenne prend de multiples formes à Dijon : Ateliers de quartier, consultations citoyennes, et depuis novembre 2021, les Agoras Jeunes. La ville accorde en effet une place particulière aux moins de 30 ans : attentive à leurs aspirations, elle veille à leur donner la parole sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

L'exercice de la démocratie

Bastien, Saône-et-Loirien de 24 ans installé à Dijon depuis 6 ans, a participé à l'Agora Jeunes sur les thématiques de la vie quotidienne et de l'égalité femmes-hommes. « *Je ne savais pas quelle forme ça allait prendre, mais j'avais envie de m'exprimer sur des sujets qui me préoccupent, comme les transports* ». Convaincu par cette première expérience, il s'inscrit ensuite au groupe de suivi : ce nouveau temps d'échanges et de concertation s'effectue en présence des agents, dotés de l'expertise des sujets abordés lors des Agoras Jeunes précédentes. Une prise de conscience pour Bastien : « *je me suis alors rendu compte que j'avais plein d'idées naïves, pas forcément réalisables.* »

Préparer l'avenir

Il participera également à la prochaine Agora. Elle porte sur une thématique lui tenant particulièrement à cœur : « *l'écologie est un sujet qui touche de près la jeunesse. Ce temps privilégié avec les élus est l'occasion de l'aborder en toute transparence* », souligne-t-il, la tête déjà pleine d'idées à débattre. « *J'aimerais qu'on parle de végétalisation et de mobilités douces. Je veux également en savoir plus sur l'utilisation des produits phytosanitaires au sein des nombreux domaines viticoles situés autour de Dijon.* »

Agora Jeunes sur le thème : « Et toi, c'est quoi tes idées pour le climat ? », 15 février à 18h30, salle de Flore au palais des Ducs et des États de Bourgogne. Inscriptios sur dessinons.dijon.fr

Ces mesures inspirées des Agoras

Toutes les propositions formulées lors des Agoras Jeunes sont étudiées : certaines existent déjà, d'autres font échos à des projets en cours et quelques-unes ont rapidement été mises en œuvre comme la gratuité des transports les week-ends d'été pour les moins de 26 ans ou encore la sécurisation de la place du 30-Octobre, un axe très emprunté pour rejoindre le quartier université.

DANS L'ACTUALITÉ

UKRAINE : LA SOLIDARITÉ DANS L'ÉPREUVE

Il y a deux ans, le 24 février 2022, la Russie envahissait l'Ukraine et déclenchait une guerre effroyable que personne n'imaginait si longue. Fidèle à sa tradition humaniste et européenne, la ville de Dijon a très vite apporté son soutien à la population ukrainienne. Avec la métropole, elle a attribué une aide exceptionnelle de 100 000 euros aux associations qui œuvrent auprès de ceux qui en ont besoin et à Cluj-Napoca, ville roumaine partenaire de la collectivité qui a dû faire face à un afflux massif de réfugiés. La municipalité a aussi mis à disposition des logements et des équipements pour faciliter l'orientation des réfugiés à leur arrivée en France.
Dijon ayant engagé des relations avec la ville ukrainienne de Vinnytsia depuis 2019, une délégation dijonnaise, associant la ville et la région Bourgogne-Franche-Comté, devrait se rendre à Vinnytsia fin avril. Objectifs : consolider le partenariat entre les villes de Dijon et Vinnytsia, matérialiser la solidarité dijonnaise en temps de guerre et constater les besoins sur place pour ensuite apporter une aide adaptée.
Aux côtés des associations ukrainiennes présentes dans notre ville, les élus dijonnais appellent par ailleurs à se rassembler, en soutien à l'Ukraine, le 24 février, jour anniversaire de l'invasion par la Russie.

Un refuge loin de la guerre

Ce printemps, la ville de Dijon, avec l'appui de l'association Prykhystok, spécialisée dans l'accueil d'enfants ukrainiens en France, et de l'association dijonnaise Aidons l'Ukraine, recevra une classe de 20 lycéens de Vinnytsia et leurs enseignants. Vivant depuis deux ans leur scolarité au rythme des bombardements et souvent privés de leurs professeurs masculins partis au front, les élèves ukrainiens ont en effet besoin d'un « prykhystok », d'un « refuge » loin de la guerre pour souffler. Les adolescents suivront le programme scolaire pendant trois semaines au sein du campus dijonnais de Sciences Po Paris situé avenue Victor-Hugo. Puisse Dijon offrir à ceux pour lesquels notre ville est un refuge, l'accueil et le répit d'une ville souriante à tous. Puisse l'Europe être notre force et notre avenir, comme elle est leur espoir.

SUITE DES FORUMS PARTICIPATIFS

Comme les années précédentes, Nathalie Koenders, première adjointe au maire de Dijon, poursuit sa série de rencontres avec les Dijonnais dans les quartiers de la ville. Après avoir déjà animé sept Forums participatifs depuis le début de l'année, elle présentera les grandes lignes du budget 2024 aux habitants des quartiers Montchapet et Université. À cette occasion, et comme elle l'a fait dans tous les autres quartiers, elle répondra aux questions et détaillera les projets d'investissement liés à la transition écologique, la tranquillité publique, l'action sociale et culturelle, l'éducation, la rénovation du patrimoine et l'embellissement de la ville.

Rendez-vous à la MJC – Centre social Montchapet le mardi 6 février à 19h et au gymnase Mansart le mercredi 7 février à 19h.

Un nouveau service pour la scolarité

Ce nouveau service était très attendu par les familles dijonnaises. Sur l'application *OnDijon,* il est désormais possible de réserver, via son smartphone, une place pour ses enfants dans les centres de loisirs de la ville pendant les vacances scolaires. Cette nouvelle fonctionnalité, opérationnelle pour les réservations des vacances d'hiver 2024, complète l'offre de services existante comme la réservation des repas à la cantine, la consultation des menus et la réservation des temps périscolaires avant et après l'école et des centres de loisirs le mercredi après-midi. Pour rappel, sur *OnDijon,* il est aussi possible de recevoir et de payer ses factures, de gérer ses réservations à la bibliothèque municipale et d'accéder à l'agenda des événements ainsi qu'à l'alerte « info grève ». Les habitants peuvent également faire un signalement concernant l'éclairage public, l'eau et l'assainissement ou encore la voirie.
L'application mobile *OnDijon* est disponible gratuitement sur les stores Apple et Android

Saint-Vincent de Dijon

L'association Saint-Vincent de Dijon organise la Saint-Vincent à Dijon, le dimanche 11 février 2024. Cette fête locale se déroule dans les 85 communes de Bourgogne où il y a une société de secours mutuel. La statue de Saint Vincent, saint patron des vignerons, défilera entre la cathédrale et la cour d'honneur du palais des Ducs à partir de 11h.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS : L'AVENIR LEUR APPARTIENT

Les enfants, adolescents et jeunes de moins de 25 ans représentent un tiers de la population dijonnaise. La ville accorde une attention toute particulière à ces 55 000 citoyens en formation. Pour garantir l'égalité des chances de toutes et tous, elle les accompagne, les écoute et leur offre la possibilité de grandir et de s'épanouir, aux côtés de l'ensemble des acteurs éducatifs. Dijon a d'ailleurs fait le choix d'élaborer un nouveau projet éducatif, appelé *Génération Dijon,* en concertation avec les enfants, les jeunes et leurs familles. À travers ce programme, le Conseil municipal d'enfants, et prochainement le Conseil des jeunes, la ville enrichit son action tout en l'adaptant aux réalités et défis de la société contemporaine.

Agathe DESSIS
Matéo RABIET
Dijon

LA JEUNESSE A VOIX AU CHAPI

Le Conseil municipal d'enfants (CME) est un espace d'expression offert aux enfants par la ville depuis 2002. Objectifs : initier et sensibiliser les jeunes Dijonnais à une démarche citoyenne ; les encourager à s'engager et participer activement à la vie de la cité. Investie en 2022, la 11e mandature compte 45 enfants élus parmi les élèves de CE2 ou de CM1 inscrits dans les écoles publiques et privées de la ville et répartis dans trois commissions.

COMMISSION « SOLIDARITÉ, SANTÉ, ÉGALITÉ »

Abygaëlle VALENTIN CORTIN
École Colette

Agathe DESSIS
École Maladière

Élena GRENETTE
École Petit Bernard

Elias SMAÏLI
École Ouest

Elsa BÈGUE
École Saint-François -de-Sales

Jâd BEKKALI
École Gustave Eiffel

Jeanne BADET
École Dampierre

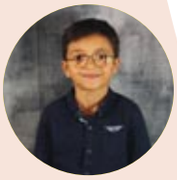
Kéziah NYANGANG
École Notre-Dame

Lara VARELA DE PINA
École Alsace

Lina FERREIRA
École Montmuzard

Lucie BERNARD
École Saint-Benigne

Mohamed HAMAD
École Camille Flammarion

Neha-Rose KIROUBASSAMOUTTIRAME
École Montchapet

Sirine BENDJELIDA
École Coteaux du Suzon

Yasser TOUALI
École Champollion

COMMISSION « TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Ambre BOULIN
École Saint-Dominique

Amir BOUGUERRA
École Colombière

Arthur CADENNES
École Sainte-Ursule

Eliott LEMOINE-ZUCCHINI
École Chateau de Pouilly

Elsa MAGNON
École Plein Air 2022-2023
École Darcy 2023-2024

Inès LOISEAU
École Saint-Pierre

Lila BASUYAU
École Jean Jaurès

Maaliya DJANANG
École Lamartine

Matéo RABIET
École Josephine Baker

Romayssae ES SBITI
École Beaumarchais

Sarah CACCAMO
École Monts de vignes

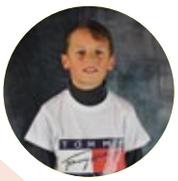
Sacha ROUDIERE
École Drapeau

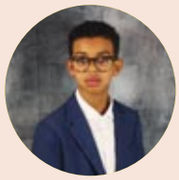
Tijan AW
École Jean-Baptiste Lallemand

Younous TBATOU
École Mansart

Zacharie GUÉRIN
École Darcy Mauchaussée

Médina CISSE
École Plein air 2023-2024

TRE

COMMISSION « PARTICIPATION À LA VIE DE MA VILLE, COMMUNICATION »

Ahmad BELARBI
École Valendons

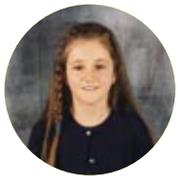

Ana CARRIÈRE
École Trémouille

Carlie BOURZAY MARGUIN
École Chevreul

Clémentine PAQUEROT DUVERNE
École Petites Roches

Émeline MORIN
École Larrey

Énimie JAVAUX
École Voltaire

Farah VALSAN
École Victor Hugo

Lisa LIOMIN
École Saint-Joseph

Lou LEBRUN THELEN
École Nord

Mohamed Élamine BENAISSA
École York

Siham YAHIA-PACHA
École Anjou

Syra KEUKEU
École Champs Perdrix

Vardan YEGHYAN
École Alain Millot

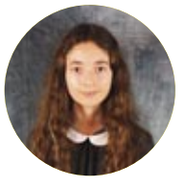

Zoé BOUDJERDA
École Paulette Lévy

HAMID EL HASSOUNI
Adjoint au maire délégué à la jeunesse, la vie associative, l'éducation populaire et les savoirs populaires, et coordinateur du Conseil municipal d'enfants

"Les jeunes élus donnent corps à leur engagement et font vivre la notion de démocratie au sein de leur école comme dans leur quartier. Animés par des valeurs de partage et de solidarité, ils conduisent des actions concrètes dont les Dijonnais bénéficient. L'année 2023 a été riche : des projets ont été réalisés et ils ont participé à de nombreux événements. L'année 2024 s'annonce toute aussi passionnante."

CME : MODE D'EMPLOI

Installée le 14 décembre 2022, la 11e mandature du CME dijonnais est constituée de 29 filles et de 16 garçons âgés de 8 à 10 ans, issus de 44 écoles élémentaires de la ville, publiques ou privées.

Ils s'appellent Lucie, Mohamed, Zoé, Zacharie, Jeanne ou encore Younous. Ils ont fait le choix de s'investir pour leur ville et pour leurs camarades. Dans la cité des Ducs, les enfants votent dès l'âge de neuf ans. Après avoir rédigé un programme pour leur quartier ou pour Dijon, chaque candidat mène campagne au sein de son école : il fait connaître ses propositions et ses engagements à ses camardes-électeurs du CE1 au CM2. Les élections se déroulent comme celles des adultes avec isoloirs, bulletins, enveloppes, cartes électorales et listes d'émargement. L'enfant qui obtient le plus grand nombre de voix est élu et représente son école.

Installés par le maire à l'hôtel de ville

Une séance plénière d'installation en présence de François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole, et de ses adjoints a ensuite lieu à l'Hôtel de ville pour officialiser leurs prises de fonction. Des jeunes élus choisissent la commission dans laquelle ils souhaitent siéger. La première année, ils s'initient aux valeurs de la République, aux droits et devoirs du citoyen et découvrent la ville, la métropole avec leurs compétences et leur fonctionnement. Ils se réunissent une fois par mois à la Maison des associations, lors d'ateliers pour se familiariser avec des thématiques comme l'égalité femmes-hommes, la communication ou encore la transition écologique. La seconde année est consacrée à la concrétisation des projets qu'ils mettent en œuvre avec l'équipe encadrante du CME et les partenaires institutionnels ou associatifs. Leurs prédécesseurs ont par exemple réalisé un filet réutilisable pour fruits et légumes, un magnet avec les numéros d'urgence et une charte de bonne conduite à l'école.

Depuis la création du CME
PLUS DE 650
petites Dijonnaises et petits Dijonnais sont devenus des acteurs engagés de la vie publique.

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE TOUS

Pendant deux ans, les jeunes participent à la vie publique dijonnaise. En s'impliquant dans la citoyenneté, les élus du CME témoignent de l'importance de s'investir pour imaginer, construire une vie et une ville plus solidaire. Pour mener à bien leurs projets, les enfants participent aux réunions de travail, communiquent sur leurs actions et informent leurs camarades d'école. Ils valorisent également les actions citoyennes de leurs écoles auprès des autres jeunes élus.

Younous, 9 ans, CM2, école Mansart, commission Transition écologique

« Promouvoir mon école et participer aux actions de ma ville »

« J'ai voulu intégrer le CME pour représenter mon école, participer aux actions de ma ville et pour découvrir le fonctionnement et les projets mis en place par la municipalité. Je voulais aussi apporter mes idées et des améliorations pour le quotidien des jeunes Dijonnais. J'ai par exemple participé à la réorganisation de la bibliothèque Centre-ville Jeunesse en proposant l'organisation d'ateliers avec des animaux et la création d'une salle DVD. »

Yasser, 10 ans, CM2, école Champollion, commission Solidarité, Santé, Égalité

« Fermer le gros trou dans le cœur des victimes d'injustice »

« J'ai candidaté au CME dans une démarche citoyenne, pour m'engager et participer à la vie locale des Dijonnais et les aider. Je souhaite faire entendre la voix des enfants et améliorer leur quotidien. Lutter contre les injustices comme les violences faites aux femmes et le racisme me tient aussi beaucoup à cœur. Je suis là pour refermer le gros trou dans le cœur des victimes d'injustice. Je pense que cette expérience pourra m'aider plus tard. Cela valait la peine de candidater ! »

Lina, 9 ans, CM1, école Montmuzard, commission Solidarité, Santé, Égalité

« Rencontrer des enfants d'autres quartiers, apprendre des choses et voyager »

« J'ai souhaité rejoindre le CME pour rencontrer des enfants d'autres quartiers de la ville et d'autres personnes. C'est aussi une façon d'apprendre des choses, notamment sur la lutte contre les violences faites aux femmes et de voyager, à Nevers par exemple lorsqu'on est allés présenter notre jeu à l'Unicef. »

Zoé, 10 ans, CM2, école Paulette Lévy, commission Communication

« Visiter des lieux uniques et rencontrer Monsieur le maire »

« J'ai découvert l'existence du CME grâce aux élus du précédent mandat dans mon école. Avec la gazette CME Infos, *j'ai vu les actions qu'ils menaient. Cela m'a intéressée et donné envie de me présenter aux élections. Les votes étaient serrés, mais j'ai été élue ! En tant que membres du CME, nous pouvons visiter des lieux auxquels nous n'aurions pas accès si nous n'étions pas élus comme la caserne des pompiers. Faire partie du CME, c'est unique et incroyable, on rencontre même Monsieur le maire ! »*

CITOYENNETÉ COMMUNICATIVE !

La commission Communication et participation à la vie de ma ville compte 14 membres qui assistent à des ateliers communication et citoyenneté pour apprendre à utiliser les moyens de communication actuels. Christophe Avena, adjoint en charge de la démocratie participative, de la sécurité civile et du plan de sauvegarde, accompagnent les travaux des enfants.

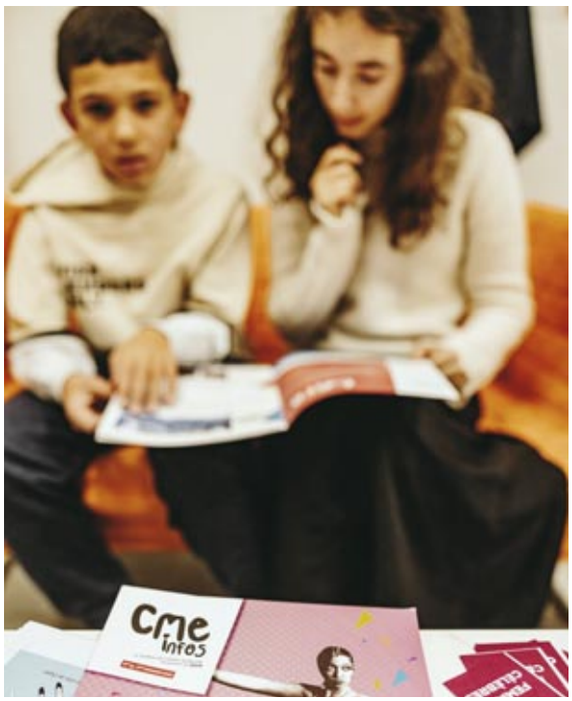

Rédaction d'un journal

Les élus rédigent des articles sur l'actualité du CME pour le journal *CME Infos* tiré à 5 000 exemplaires et destiné aux jeunes de 8 à 10 ans. *CME Infos* retranscrit une partie des travaux réalisés par ces jeunes citoyens en devenir.

Création de vidéos pour apprendre les gestes qui sauvent aux enfants

Suite au succès des visites des membres du CME de la caserne des pompiers, un projet ambitieux verra le jour en 2024. En coopération avec les sapeurs-pompiers, les élus de la commission Communication produiront des vidéos pour apprendre les gestes qui sauvent et les réflexes à adopter en situation de prévention et d'urgence. Elles seront diffusées dans les accueils périscolaires et les écoles de la ville.

CHRISTOPHE AVENA
Adjoint au maire délégué à la démocratie participative, à la sécurité civile et au plan de sauvegarde

"Je suis particulièrement sensible à la création d'une vidéo sur les gestes qui sauvent. Les élus du CME se sont reconnus dans le travail des sapeurs-pompiers, dans leur engagement citoyen et dans l'intérêt qu'ils portent aux autres. J'ai confiance en ce beau projet qui verra le jour en 2024."

Une première année riche en visites

Pendant la première année de leur mandat, les élus du CME ont effectué plusieurs visites : aux archives municipales, à la station d'épuration Eau-vitale Dijon-Longvic, au Jardin de l'Arquebuse et dans les salles et salons de la mairie. À la caserne du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), ils ont eu le privilège de découvrir les locaux, les véhicules et échanger avec les pompiers. Suite à cette visite, une vidéo expliquant les gestes qui sauvent sera réalisée par la commission Communication. Depuis le début de leur mandat, les enfants ont également assisté aux différentes cérémonies officielles avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et cinq d'entre eux ont fait partie du jury de l'édition 2023 du festival *Les Écrans de l'aventure*.

PETITS REPORTERS, GRANDS CITOYENS

Une quinzaine de membres de la commission Communication ont rencontré le réalisateur et reporter indépendant Éric Simard à la Maison des associations (MDA). Objectifs : découvrir le métier de journaliste, le monde des médias et apprendre à rédiger des articles pour alimenter le *CME Infos*, le journal officiel du Conseil municipal d'enfants.

Lutter contre le syndrome de la feuille blanche. Tel est le but de l'atelier de deux heures animé par le journaliste Éric Simard à la MDA pour les jeunes élus du CME. « *Pour leur apprendre à dépasser les phrases du type "c'était bien", "ça m'a plu" et aller plus loin* », explique-t-il. Mais d'abord, qu'est-ce qu'un journaliste et quel est son rôle ? « *C'est quelqu'un qui prend des photos et qui écrit* », pour Émeline, de l'école Larrey. « *Une personne qui recueille l'information et la transmet aux gens pour les tenir au courant* », selon Clémentine, inscrite à l'école des Petites Roches. Un métier d'homme ou de femme ? « *Les deux !* », répondent-ils en chœur. Éric Simard leur explique ensuite le processus de travail d'un journaliste : « *collecter l'information, la vérifier, la construire puis la diffuser selon la règle des 5W (what, why, who, when, where ; quoi, pourquoi, qui, quand, où), une méthode d'écriture qui consiste à poser, pour la construction de l'article, cinq questions essentielles* ». Le but étant de donner aux enfants les clés et une méthode à appliquer pour l'écriture de leurs futurs articles pour la gazette *CME Infos*.

Après la théorie, la pratique

Les enfants sont ensuite sensibilisés aux notions d'information et d'intox. Ils apprennent à reconnaître les vraies et les fausses photographies, parfois bluffantes et générées par l'intelligence artificielle. « *Vérifiez toujours ce que vous écrivez et ce que vous voyez !* », insiste Éric Simard. Place ensuite à la mise en pratique pour que les apprentis journalistes s'entraînent. Zoé, 10 ans, inscrite à l'école Paulette Lévy, se réjouit d'avoir appris « *à rédiger des notes pour écrire plus rapidement un article, à mener une interview et à raconter de manière claire et compréhensible comment un fait s'est déroulé.* ». Les journalistes en herbe ont désormais toutes les clés en main. Résultat à découvrir dans la prochaine gazette du CME, dont la sortie est prévue en septembre.

POUR LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ

La commission Solidarité, Santé et Égalité , forte de 15 membres, aborde des sujets variés comme la famille, l'enfance, les personnes âgées, le handicap, l'égalité ou encore la lutte contre toute forme de discrimination. Une thématique chère à Dijon, doublement labellisée « Égalité professionnelle femmes-hommes » et « Diversité ».

L'égalité s'affiche

Lors des dernières *Journée internationale des droits des femmes* et *Journée internationale de lutte contre les discriminations raciales*, les jeunes élus du CME ont lancé un défi graphique intitulé « Dessinons l'égalité filles-garçons à la maison, à l'école, pendant les loisirs et dans la ville » pour leurs camarades des temps périscolaires de toutes les écoles de la ville. Les 47 affiches imaginées ont été exposées dans le hall de la Maison des associations et un livret regroupant tous les dessins a été offert aux participants du concours. Les affiches seront de nouveau mises à l'honneur du 6 au 8 mars pour l'exposition d'Annie Vachet sur les métiers dits « masculins » exercés par des femmes couplées aux affiches réalisées par les enfants du CME, salle Camille Claudel.

Ils créent un jeu de A à Z

Les enfants de la commission ont aussi conçu un jeu de société intitulé « Le CME agit » sur l'égalité filles-garçons. Le principe est de collecter toutes les pièces pour reconstituer ensemble un des deux puzzles mystères en répondant à des questions sur le thème de l'égalité filles-garçons réparties en quatre catégories : femmes célèbres, dates importantes, connaissances diverses et seconde chance. Il a été présenté lors des rencontres régionales de l'Unicef à Nevers. Le jeu, dont la fabrication est réalisée par les équipes de l'entreprise inclusive Idées 21 basée à Chenôve, sera offert à chaque accueil périscolaire des écoles représentées au CME.

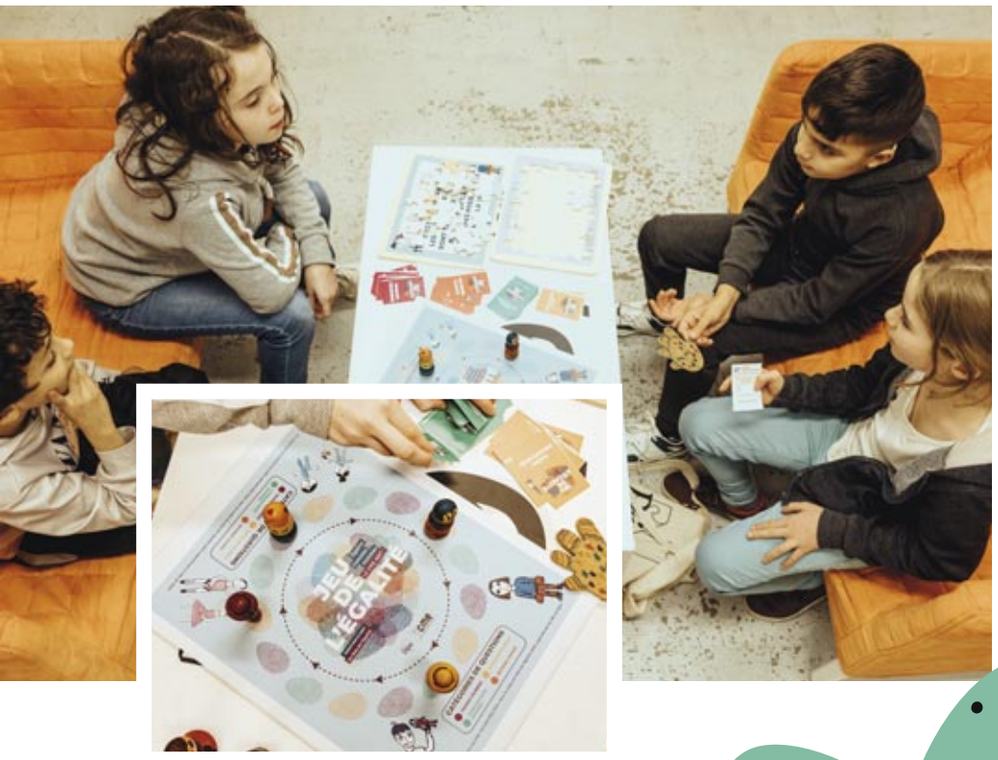

KILDINE BATAILLE
Adjointe au maire déléguée à la petite enfance, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes

"En 12 mois, les enfants ont déjà vu se concrétiser de nombreux projets. Les élus du CME mènent un travail de longue haleine contre les violences faites aux femmes et aux filles, que ce soit à la maison ou à l'école. C'est un combat important et permanent qu'ils continueront à mener, je l'espère, à leur entrée au collège."

STOP
AUX VIOLENCES

Dijon est engagée auprès de celles et ceux qui luttent pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Plusieurs actions d'information et de sensibilisation sont organisées pour réaffirmer la mobilisation de la collectivité dans ce combat aux côtés d'associations et d'organismes partenaires. Le CME s'est associé en écrivant et lisant des cartes destinées à des femmes victimes de violences protégées.

Les élus de la commission Solidarité, Santé, Égalité se sont réunis à la Maison des associations pour travailler sur les droits des femmes. « *Nous avons évoqué les violences qui peuvent surgir au quotidien, à la maison, à l'école, dans la rue…* », racontent les enfants. « *Nous avons aussi échangé sur le fait que le corps appartient à chacun* », ajoutent-ils. En vue de la *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles,* les jeunes élus ont écrit et mis en forme 16 cartes « Cinq grammes », des cartes postales ultra-colorées créées par la Dijonnaise Julie Baty. Pourquoi cinq grammes ? « *Cinq grammes, c'est le poids d'une plume, d'une feuille de papier, d'un mouchoir, d'une pièce de 20 centimes, cinq grammes d'amitié, de tendresse et de réconfort* », expliquent les jeunes élus. Pour concevoir ces cartes, ils se sont inspirés de supports écrits : d'abord de la convention internationale des droits de l'enfant, puis de documents de l'Unicef et, enfin, de chansons actuelles, de poèmes et de leur imagination.

Des cartes offertes aux femmes victimes de violence

Lors de la *Journée internationale pour l'élimination de la violence faite aux femmes* le 25 novembre dernier, un rassemblement s'est déroulé à l'Hôtel de ville. Après un discours de Nathalie Koenders, première adjointe, et de Kildine Bataille, adjointe au maire déléguée à la petite enfance, à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les violences faites aux femmes, une dizaine de membres du CME ont lu les cartes écrites. Ils les ont données à Brigitte Allard-Latour, présidente du Zonta Club de Dijon, qui les a transmises à des femmes et jeunes filles victimes de violences protégées par l'association. Cinq grammes de mots réconfortants, importants, tendres et remplis d'amour et de force pour faire du bien autour de soi.

SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRE

Zacharie et Émeline, deux élus du CME, se sont engagés dans des projets internationaux et solidaires. La ville est fière de pouvoir compter sur de jeunes gardiens de la mémoire et de la solidarité au-delà de ses frontières. S'engager pour faire vivre la mémoire, c'est aussi s'engager pour faire vivre la paix.

Zacharie en compagnie du maire de Mayence.

Il parcourt 474 km pour représenter le CME et Dijon à Mayence

Depuis 1953, Dijon tisse des liens étroits avec la ville allemande de Mayence. Des rencontres de professeurs d'université, des échanges scolaires et des voyages sont régulièrement organisés par le Cercle d'amitié Dijon-Mayence. Pour célébrer les 65 ans du jumelage entre les deux villes, Zacharie Guérin, 9 ans, inscrit à l'école Darcy Mauchaussé, a proposé aux membres du comité de jumelage franco-allemands de les accompagner à Mayence pour représenter le CME et la ville de Dijon. Il a effectué – en car – les 474 km qui séparent Dijon de Mayence, où il a été accueilli « *chaleureusement* » par le maire, Nino Haase. « *Je lui ai remis un cadeau de la part de François Rebsamen, un vide-poche en porcelaine* », raconte Zacharie. « *Nous nous sommes ensuite rendus à la maison de Bourgogne créée en 1994 pour faire rayonner la Bourgogne-Franche-Comté en Allemagne et soutenir les projets franco-allemands entre les deux régions.* » Pendant quatre jours, Zacharie a été hébergé dans une famille membre du Cercle d'amitié Mainz-Dijon. Une expérience « *très enrichissante* », le jeune élu a noué des amitiés fortes avec Max et Nikki, les enfants du couple qui l'a hébergé. « *J'ai hâte de les recevoir à mon tour, à Dijon, en mai prochain lors de la Semaine de l'Europe.* » Zacharie est un habitué des cérémonies officielles. En juillet dernier, il a remis le livret de citoyenneté française à sa maman d'origine russe lors de la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française des femmes et des hommes à l'Hôtel de ville de Dijon en présence de François Rebsamen, maire de Dijon et président de Dijon métropole. Il se souvient : « *j'étais très fier de moi, sur scène* », se souvient-il.

Elle lance une collecte dans son école au profit de l'Ukraine

À l'initiative de l'association Ukraine Dijon Bourgogne et du directeur de son école, Émeline, huit ans et demi, a lancé sa première collecte de fournitures scolaires. Au sein de son l'école Larrey, elle a récolté des dons pour les enfants de Donetsk, en Ukraine, afin de les aider à bénéficier de l'éducation dont ils ont besoin. « *J'ai préparé des affiches que j'ai collées pour annoncer la collecte à mes camarades* », raconte la jeune élue. Émeline a aussi lancé un appel aux dons au sein du CME. Ainsi, un ordinateur, une centaine de cahiers et de stylos, des paquets de feutres, des tubes de colle, des paires de ciseaux et du matériel de géométrie ont été transmis à l'association Ukraine Dijon Bourgogne et envoyés début juillet en Ukraine. Une expérience solidaire qu'Émeline souhaite renouveler. « *J'ai adoré offrir des choses et aider des enfants d'un autre pays. J'aimerais recommencer pour d'autres pays comme l'Irak, l'Iran ou la Syrie. Plus tard, j'envisage de travailler pour Médecins sans frontière (MSF), car j'aime découvrir le monde, parler d'autres langues et aider.* »

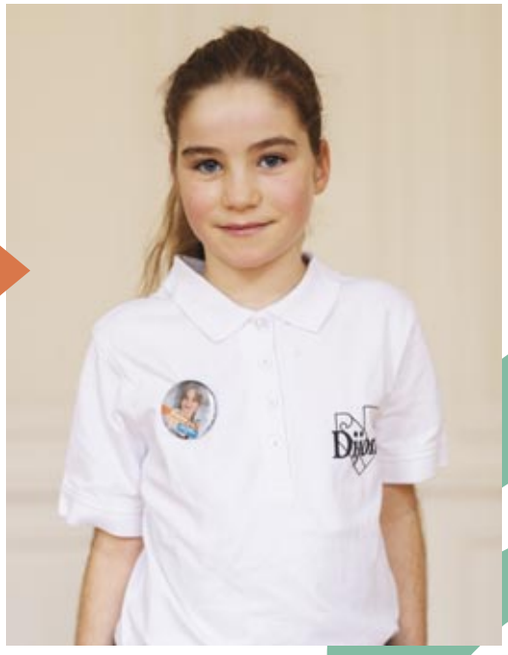

HABITER LE MONDE DIFFÉREMENT

Composée de 16 jeunes élus, la commission Transition écologique traite des sujets en lien avec l'environnement, l'écologie, la protection animale, le tri des déchets ou encore la pollution. Des sujets forts et engagés dans la politique municipale actuelle.

DELPHINE BLAYA
Adjointe au maire déléguée aux jardins partagés et à la protection animale

"Dijon a pris la mesure du défi écologique en se fixant pour objectif de lutter contre le réchauffement climatique et d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. L'éducation au développement durable est un levier privilégié pour former le citoyen de demain à développer son esprit critique et ses connaissances en matière d'écologie."

Œuvres éphémères, liens durables

En octobre, les élus du Conseil municipal d'enfants ont convié leurs camarades des centres de loisirs Anjou, Balzac, Mansart et Montchapet à s'initier au Land Art au sein du Jardin de l'Arquebuse. Une centaine de jeunes Dijonnais ont créé des œuvres éphémères à partir de végétaux ramassés ou cueillis. Un après-midi pour conjuguer art, écologie et lien social. Parmi eux, Eliott, 10 ans, membre de la commission Transition écologique, qui a fabriqué sur l'herbe un oiseau multicolore à partir de fleurs : « *j'aime beaucoup l'art, en faire avec la nature, c'est encore mieux ! Il y a beaucoup de variétés dans ce jardin, donc plein de possibilités de création. Je referai du Land Art dans le parc à côté de chez moi* ». Des enfants de différents quartiers qui ne se connaissent pas se découvrent, travaillent ensemble et stimulent leur créativité en inventant des œuvres à partir des matériaux naturels à portée de main. Les jeunes artistes ont présenté leurs créations à leurs camarades et leurs familles.

Response, c'est quoi ?

Les enfants du CME ont découvert le projet européen Response, porté par Dijon métropole dans le quartier Fontaine d'Ouche. L'objectif de ce vaste programme est de favoriser la consommation d'électricité renouvelable produite directement au sein du quartier. Pour mieux comprendre, les membres de la commission Transition écologique ont visité l'école Buffon et ses installations à énergies positives. « *Nous avons été impressionnés de découvrir que tout ce réseau était là sous nos pieds !* »

CULTURE

L'IMAGINATION AU SERVICE DE L'INCLUSION

En lui consacrant près d'un quart de son budget annuel, Dijon accorde une place fondamentale à la culture comme socle à l'émancipation, la construction de soi et l'universalisme. Pour que tous les Dijonnais puissent en bénéficier, la ville s'attache à rendre accessible, y compris aux personnes porteuses de handicap, tous ses lieux culturels.

À l'écoute de tous

Depuis son importante rénovation et extension en 2018, La Vapeur, scène de musiques actuelles de Dijon, est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour répondre aux besoins de toutes les personnes en situation de handicap, la structure a même créé ses propres outils, avec l'aide de partenaires. Ce fut le cas des « kits rock » imaginés avec l'espace socioculturel Acodège. Ces instruments adaptés au public porteur de handicap mental circulent entre les structures locales pour animer des ateliers de musique. La Vapeur prête aussi des gilets vibrants et des caissons conçus pour ressentir les sons par vibration. Le public sourd et malentendant en profite par exemple à l'Opéra de Dijon qui consacre 10% du budget du service médiation culturelle aux dispositifs inclusifs et programme une fois par an une représentation en audiodescription pour les personnes aveugles ou malvoyantes. Ce même service propose aux personnes malvoyantes d'intégrer le Chœur éphémère, l'un des projets phares de la saison, ou encore des représentations en « chant-signe », des concerts chorégraphiés et rythmés signés en langue des signes (LSF) comme lors de la Fête de la musique.

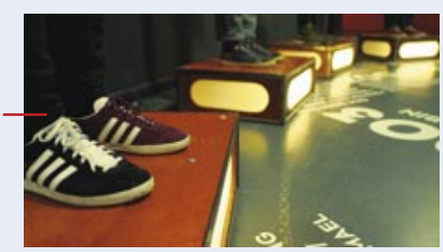

Les « blaisophones », caissons en bois reliés à une console son, couplés aux gilets vibrants de La Vapeur enrichissent l'expérience des personnes sourdes ou malentendantes lors des concerts.

Une vue de l'esprit

Les sens sont remarquables : certains s'aiguisent pour compenser la faiblesse d'autres. Le musée des Beaux-Arts, l'Opéra, La Vapeur ou bien encore le 1204 misent sur ces points forts pour partager leur univers différemment. Lors des visites de coulisses de l'Auditorium ou de La Vapeur, le public malvoyant a par exemple l'opportunité de manipuler des costumes, les consoles de son. Leur déambulation les conduit sur la trace des artistes et de leur processus créatif. La compréhension de « l'envers du décor » est tout aussi importante que l'appréciation du spectacle : elle révèle de nombreux indices sur le déroulé de la représentation et nourrit les imaginaires du public.

La musique au service des émotions

Dys, troubles du spectre autistiques (TSA), troubles du comportement, déficience… le handicap mental n'a jamais été un frein à la pratique artistique au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Dijon, au contraire. Les personnes en situation de handicap peuvent participer aux différents ateliers de groupe ou aux cours individuels dispensés au conservatoire, grâce à un accompagnement personnalisé. Les équipes du CRR, qui interviennent également dans les structures spécialisées et dans les écoles, sont régulièrement formées et sensibilisées pour l'accueil de ces publics. Le CRR a également investi dans l'instrumentarium Baschet – du nom de deux frères musiciens ayant œuvré pour rendre les arts sonores accessibles à tous –, composée d'un éventail d'instruments uniques et originaux que l'on vient frapper, frotter ou pincer à l'aide d'une baguette ou de ses doigts.

L'Orchestre français des jeunes en résidence à l'Opéra travaille également à des projets incluant des personnes atteintes, par exemple, de TSA : cette année, il collabore avec une unité spécialisée d'une école de Quetigny : *« pour les personnes non verbales ou qui ne sont pas dans la communication, la musique crée une interaction et une émotion partagée. On est régulièrement surpris lors de ces sessions, je me souviens encore d'un enfant qui s'est précipité sur un violon et en a instantanément compris le fonctionnement après quelques manipulations alors que cet instrument nécessite une motricité fine, loin d'être évidente »*, se souvient Guillaume Labois, responsable de la médiation culturelle de l'Opéra de Dijon.

Facilitateur de savoirs

Au 1204, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine situé à la Cité internationale de la gastronomie et du vin, les connaissances sur l'histoire et le patrimoine local se transmettent sous différentes formes, adaptées à la diversité du public accueilli : kits tactiles, visites en audiodescription, vidéos en Langue des signes française (LSF) ou bien encore livrets de visite en Facile à lire et à comprendre (Falc). Tout comme l'Opéra, La Vapeur, le Consortium , le Pôle culturel de la Cité ou encore les musées, le 1204 propose également des visites guidées dédiées et adaptées aux spécificités de chaque handicap, comme les déficiences auditives, visuelles et mentales. Ces visites favorisent les échanges et la transmission des connaissances.

Les musées de la ville et le 1204 proposent différents outils pour profiter en toute autonomie de sa visite : l''application du musée des Beaux-Arts Nomade, *disponible gratuitement en téléchargement, guide et accompagne les visiteurs tout en proposant trois parcours accessibles en audiodescription, en LSF et sous-titrage et en Falc.*

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

COMPOSTAGE À LA CRÈCHE

Le développement durable est un enjeu majeur au sein des structures petite enfance de la ville de Dijon qui se mobilisent autour de différents projets, notamment la lutte contre le gaspillage alimentaire. À ce titre, le tri et le compostage des déchets sont progressivement généralisés au sein des 14 crèches municipales.

« *C'était une évidence* », racontent Sylvie Hemard, directrice du multi-accueil Montchapet, et Catherine Soeur, directrice adjointe, qui ont fait du développement durable un volet de leur projet pédagogique. En septembre 2022, Dijon métropole a installé trois bacs dans l'espace extérieur de la crèche : un premier pour la matière sèche, un second pour les déchets alimentaires et le dernier pour la maturation. Les déchets organiques tels que les restes de repas des 60 enfants accueillis et les épluchures de fruits issues des goûters sont collectés dans un bio-seau. Quand le seau est rempli, les enfants transvasent les biodéchets dans le bac à compost, *« l'idée est de les associer au maximum à ce geste »*.

Un cercle vertueux

Déjà en place dans la moitié des multi-accueils de la ville (Bourroches, Darius-Milhaud, Mansart, Montchapet, Tarnier et Voltaire), le compostage à la crèche crée une atmosphère éducative positive. *« Lorsque le bac est plein, les enfants participent activement au retournement du compost avec les ambassadeurs du tri de Dijon métropole. Une activité amusante et ludique qui enseigne le cycle de vie des déchets organiques et les valeurs essentielles telles que la patience et le respect de la nature. »* Le compost obtenu est valorisé sur place, dans les plantes ou le carré potager. En introduisant le compostage dans les crèches, Dijon investit dans l'éducation durable de la prochaine génération : ces petits gestes aujourd'hui contribuent à former et sensibiliser les citoyens de demain à l'environnement.

Tri des déchets alimentaires : à chacun sa solution

Depuis le 1er janvier, les collectivités ont l'obligation légale d'apporter une solution à leurs habitants pour recycler leurs déchets alimentaires en vue d'être valorisés. Après une phase expérimentale l'an dernier, Dijon métropole va progressivement déployer à Dijon et dans les communes de la métropole différentes solutions : bornes collectives de tri des déchets alimentaires, composteurs collectifs ou mise à disposition de composteurs individuels contre une caution.

Renseignements sur trionsnosdechets-dijon.fr

PATRIMOINE

LES SARCOPHAGES DÉMÉNAGENT

Situé dans le cadre prestigieux de l'abbaye Saint-Bénigne, au cœur du site patrimonial remarquable protégé du centre-ville, le Musée archéologique a longtemps conservé, alignés dans son grand parc arboré, plusieurs sarcophages mérovingiens et carolingiens. Ces trésors du patrimoine font aujourd'hui l'objet d'une restauration.

Après avoir été soigneusement brossés par sept restaurateurs, les sarcophages alto-médiévaux alignés dans le parc du Musée archéologique ont pris la route en direction des réserves du musée où ils font actuellement l'objet d'un traitement conservatoire. Recouverts de mousses et de lichens, les cuves et couvercles ont souffert des aléas climatiques. Ils n'étaient également pas protégés de certains comportements de promeneurs, qui ont pu les utiliser comme sièges ou aires de jeux. Le fait que les sarcophages soient exposés à ciel ouvert, accessibles librement, est « *une anomalie dont l'origine exacte n'est pas encore établie. Mais c'est problématique à bien des égards, et notamment pour la sécurité du public* », explique Franck Abert, responsable des collections archéologiques et d'art antique.

Témoin de l'histoire locale

Un sarcophage d'enfant, bien conservé, reste visible à l'intérieur du Musée archéologique, labellisé Musée de France. L'établissement présente plus de 1 600 objets issus de ses nombreuses collections, dont des œuvres exceptionnelles. « *Ces vestiges sont des témoins du passé, qui continuent à être étudiés et à produire des connaissances sur les spécificités de l'histoire régionale de la Préhistoire au Moyen Âge* », témoigne Franck Abert. Destinataire privilégié des objets mis au jour lors de fouilles dans le département, le musée est dépositaire d'une histoire locale.

Un musée aux collections prestigieuses

Les collections du Musée archéologique trouvent leur origine à la fin du XVIIIe siècle grâce aux activités scientifiques de sociétés savantes, notamment l'Académie de Dijon et la Commission des antiquités de la Côte-d'Or (Caco). La Caco conduisait à cette époque des opérations archéologiques et veillait à préserver les monuments historiques comme le mobiliser découvert dans des sites de fouilles de grande renommée tel qu'Alésia. Installé initialement dans l'Hôtel Rolin, le musée de la Caco – ouvert en 1832 –, présente des sculptures et des vestiges issus de fouilles. En 1934, les collections sont déplacées à l'abbaye Saint-Bénigne, puis, en 1955, le Musée archéologique est municipalisé. Il est enrichi grâce à des découvertes récentes et des acquisitions. Aujourd'hui, le musée conserve les témoignages de la présence humaine en Bourgogne, de la Préhistoire au Moyen-Âge comme des pièces en bronze découvertes sur la commune de Blanot et datées d'un millénaire avant J.-C ; des sculptures en bois datant du début de notre ère provenant des zones marécageuses du sanctuaire des Sources de la Seine ; des monuments funéraires utlisés en réemplois dans la construction du castrum de l'antique Divio (ancienne enceinte de Dijon à l'époque gallo-romaine) ; des sculptures médiévales mais aussi 1 224 pièces de monnaies et jetons issus de la collection personnelle du Dijonnais Ernest Bertrand (1870-1937) dont la ville a fait l'acquisition.

Pendant la période hivernale, le Musée archéologique, situé au 5 rue Docteur Maret, est ouvert les mercredis, samedis et dimanches de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

EXPOSITION

DES GÉNIES ET DES LIEUX

LE 1204 CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DIJON

Dernière ligne droite pour visiter l'exposition *Des génies, des lieux* au 1204, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, installé au cœur de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. L'exposition temporaire lancée en mai dernier s'achève le 3 mars. Prenons le temps, ce mois de découvrir Claudine Picardet, pionnière de la traduction scientifique, et le chimiste, Bernard Courtois, à l'origine de la découverte de l'iode !

CLAUDINE PICARDET (1735-1820)

Sous le règne de Louis XVI, à Dijon, Claudine Picardet tient, pour les passionnés, un salon de littérature et de science. La chimie, la minéralogie, la météorologie et la linguistique la passionnent. Grâce à son mari Claude, un illustre magistrat de la ville, féru de poésie et de botanique, la jeune femme fréquente les cours et le laboratoire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon et finit par intégrer le cercle de proches de l'un de ses professeurs, le célèbre chimiste Guyton de Morveau. Soutenu par ses proches et maîtrisant plusieurs langues, elle se lance dans la traduction d'ouvrages scientifiques de l'époque. C'est ainsi qu'en neuf ans, Claudine Picardet traduit avec ferveur et précision pas moins de 800 pages des plus grands scientifiques suédois, allemands, anglais, italiens, dont les *Mémoires de Chimie* de Scheele et le *Traité des caractères extérieurs des fossiles* de Werner. Ses lectures, expériences et correspondances l'aident à apporter aux textes des corrections très pertinentes, à les enrichir d'annotations qui remettent certaines idées au goût du jour. Ses connaissances lui permettront également d'exercer sur le terrain, puisqu'elle sera la correspondante officielle d'Antoine Lavoisier à Dijon pour l'envoi de relevés de la pression et de la température dijonnaise grâce à un baromètre, spécialement offert par le chimiste parisien à l'Académie de Dijon. Une véritable reconnaissance de ses compétences !

BERNARD COURTOIS (1777-1838)

Ses contemporains le considèrent davantage comme un industriel, plutôt qu'un chercheur. Pourtant, sans ses recherches, nous n'aurions ni la morphine, ni l'iode ! Savez-vous pourquoi Bernard Courtois finit ses jours dans la misère ? Après ses études de pharmacie, cet élève de Fourcroy travaille avec Seguin au laboratoire de l'école polytechnique de Paris. Il découvre la puissante substance antidouleur – morphine – un jour de 1804, en l'extrayant de l'opium. Malheureusement pour lui, à l'époque, il ne pousse pas ses travaux et on ne lui attribue aucun mérite. Quelques temps après, en 1811, c'est dans sa nitrière artificielle, où il produit le salpêtre pour la poudre à canon, qu'il trouve l'iode, produit de couleur violette. On raconte d'ailleurs qu'en lessivant des cendres de varech, il aurait ajouté une trop grande quantité d'acide chlorhydrique à sa préparation, et se serait retrouvé tout d'un coup entre quatre murs couverts de paillettes violettes. Mais cette heureuse découverte tombe mal : le chimiste est trop occupé par l'entreprise paternelle, il ne dépose pas de brevet et offre des échantillons à des confrères, en leur confiant le soin d'exploiter ses découvertes. Pour lui rendre l'hommage qu'il mérite, la ville de Dijon a donné son nom à une rue du centre-ville, à un amphithéâtre de la faculté de pharmacie et a apposé une plaque commémorative sur sa maison natale, au 78 de la rue Monge.

Des génies, des lieux, panorama du patrimoine scientifique et technique de Dijon,
à découvrir au 1204 - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine jusqu'au 3 mars 2024. Entrée gratuite. patrimoine.dijon.fr

EXPOSITION

UN TOUR DES TABLES EN FAMILLE

Dijon Mag a suivi la visite d'une famille dijonnaise à travers les salles de la toute nouvelle exposition gourmande de la Cité internationale de la gastronomie et du vin. Découvrez _Et si on allait au resto ?_ qui fait la part belle au restaurant dans toutes ses dimensions, à travers leurs yeux.

« *Et si on allait au resto ?* » est une phrase qui revient souvent dans les discussions de la famille Broyer. « *Nous nous faisons régulièrement plaisir le vendredi soir en mangeant en dehors de la maison* », confie Stéphanie. N'est-ce déjà pas une bonne raison pour visiter cette exposition gourmande ? Tout juste passé le comptoir d'accueil, le trio père, mère et fils se retrouve attablé et aux manettes d'un jeu interactif où des images défilent à l'écran. D'ici peu, les codes et l'histoire de cette institution gastronomique leur seront dévoilés à travers des audiovisuels au ton décalé, des manipulations ludiques et des documents anciens. Ainsi, pendant que Stéphanie étudie avec curiosité les mets qui figurent sur les toutes premières cartes de restaurants, puis tente de deviner tous les ingrédients qui composaient un bouillon « restaurant » au XVIIIe siècle, son mari, Thomas, s'attarde sur les panneaux. Il apprend à sa grande surprise que le restaurant est une invention française et que le dernier guide rouge compte pas moins de 630 tables étoilées en France.

Une exposition gourmande

Un peu plus loin dans le parcours, des décors d'antan viennent créer l'effet surprise. Le couple s'émerveille face à des reconstitutions en miniature de différents restaurants parisiens du XIXe siècle. Une évocation grandeur nature de la maison dijonnaise des Trois faisans qui accueillit la critique gastronomique américaine Mary Frances Kennedy Fisher, attire également leur regard. « *C'est assez spectaculaire, on plonge dans différentes atmosphères, tout est soigné dans les détails, on devine qu'il y a un grand travail derrière ces mises en scène* », commentent-ils. Quant à leur fils, Antoine, il passe son temps à courir partout, à toucher à tout ce qu'il trouve sur les petites et grandes tables dressées dans toutes les salles. Le garçon de 10 ans est particulièrement conquis par les équipements sonores. Dans une grande pièce aménagée en restaurant moderne au cœur de l'exposition, il décroche le téléphone du bar et s'amuse à écouter les plaintes du maître d'hôtel en salle, ainsi que les galères des commis en cuisine. « *On profite à fond des animations, on apprend plein de choses* », souligne son papa alors qu'un peu plus loin, dans la peau d'un serveur, il révise les règles d'or du dressage de table. La visite se termine sur la banquette d'une borne photo, où parents et enfant prennent la pose avec des toques et des tabliers, pour s'offrir un joli souvenir.

Jusqu'au 6 janvier 2025. Disponibles courant février : visites vidéos en LSF, livret en Falc et contenus en audiodescription. Animations quotidiennes à destination du jeune public. 12, parvis de l'Unesco. citedelagastronomie-dijon.fr

SUBVENTION

UN GRAND PROJET POUR LE TENNIS

Le site du Tennis club dijonnais, situé au parc des Sports, se transforme à travers la construction d'une halle écologique avec terrains couverts, club-house et restaurant. Un projet auquel participe largement la ville, pour répondre au succès du tennis à Dijon.

« *Nous comptons 800 adhérents* », explique Fabrice Boubin, directeur général du club. Le Tennis club dijonnais (TCD) ne boude pas son plaisir, mais il connaît un succès qui dépasse ses capacités. « *Cette saison, nous avons dû refuser 80 personnes qui souhaitaient s'inscrire aux cours collectifs adultes* », ajoute Henri Massol, le président. La capacité d'accueil du TCD est en effet limitée : le club dispose de cinq terrains intérieurs permettant la pratique hivernale. D'autre part, tous ses terrains ne sont pas situés sur le même site, ce qui complique sérieusement son organisation. La ville a donc décidé de miser sur le site du parc des Sports, actuellement utilisé par le TCD uniquement pour la pratique extérieure. Le développement de l'infrastructure sur ce site bénéficie d'une subvention de 4 millions d'euros de la part de la ville sur un investissement total de 6,2 millions d'euros ainsi que d'une garantie d'emprunt de 1,5 million d'euros.

Début des travaux cette année

Les travaux débutent en ce mois de février. Ils vont porter à 16 le nombre de courts sur le site. L'actuel club-house sera démoli, cédant la place à deux terrains en résine extérieurs éclairés, tout comme les six terrains en terre battue existants. Le chantier se poursuivra en août avec la construction d'une halle de tennis couverte comprenant six courts en terre battue nouvelle génération « Red Clay Pro », deux courts en résine ainsi qu'un nouveau club-house avec un espace de restauration et une terrasse. Tout comme les terrains en résine, les courts « Red Clay Pro » n'ont pas besoin d'être arrosés. Dans un contexte de préservation de la ressource, l'arrosage des cinq terrains en terre battue classique se fera avec de l'eau de pluie, recueillie et stockée dans une cuve de 150 mètres cubes. Des panneaux photovoltaïques seront également installés sur la halle afin de couvrir les besoins en électricité du site.

Des travaux terminés fin 2025

« *Grâce à ces nouveaux équipements modernes et praticables en toutes saisons, nous avons l'ambition de répondre à la demande croissante et de toucher de nouveaux publics* », explique Henri Massol. L'utilisation de la plateforme « Ten'up » autorisera la réservation de terrains en pratique libre depuis un smartphone, ce qui pourra séduire un public jeune ou occasionnel. « *Notre objectif est d'atteindre les 1 000 licenciés grâce à cette nouvelle structure* ».

Fabrice Bobin, directeur du TCD, et Henri Massol, président du TCD.

100 ans d'histoire

Le TCD, affilié à la fédération française de tennis depuis 1947, est certifié club Roland-Garros, un label qui récompense la qualité de ses courts en terre battue. Créé en 1924, ce qui en fait le plus ancien club de tennis de Bourgogne Franche-Comté, il organise une vingtaine de tournois chaque année. Lors de sa création, il comptait sur un seul court et regroupait… 16 adhérents ! – contre 800 aujourd'hui et 19 courts. En 1935, le club investit le site du parc des Sports pour développer la pratique extérieure. En 1974, il s'implante également boulevard Voltaire, pour la pratique intérieure. Henri Massol se souvient très bien du match France-Bulgarie lors de la coupe Davis en 1964 à Dijon. L'équipe première masculine du TCD compte à son actif quelques exploits : en 2007, elle débute son ascension en division nationale 3 pour atteindre la division nationale 1 en 2014. L'an dernier, le club s'est doté de deux terrains de paddle, discipline qui connaît un franc succès.

Un club-école ambitieux, soutenu par Dijon

Pratique et compétition ne sont rien sans une formation exigeante. *« L'enseignement est au cœur de notre activité, que ce soit pour nos jeunes adhérents à l'école de tennis ou pour les alternants que nous formons chaque année »,* explique son président, Henri Massol. En 2024, le budget alloué aux dépenses d'enseignement s'élève d'ailleurs à 150 000 euros, sur un total 180 000 euros. Le club, qui emploie 12 salariés, peut s'appuyer sur une solide équipe de bénévoles, les cinq membres de son bureau et les 16 membres de son comité. *« Tous nos formateurs ont une solide expérience professionnelle et des compétences reconnues en enseignement du tennis. Nous savons de quoi nous parlons, c'est ce qui fait la force de notre club ».* C'est la raison pour laquelle la ville lui a confié la mission de développer la pratique du tennis à Dijon, dans le cadre d'une convention signée par Claire Tomaselli, adjointe au maire déléguée aux sports, et Henri Massol.

SPORT

ILS PORTERONT LA FLAMME OLYMPIQUE

Cinq athlètes de la #TeamSportDijon ont été sélectionnés pour participer le 12 juillet au relais de la flamme olympique à Dijon. 15 jours avant l'ouverture des Jeux de Paris, c'est la promesse de participer à une grande fête populaire et de partager avec les Dijonnais l'énergie du sport et du collectif.

Le relais de la flamme est une tradition incontournable qui plonge dans les racines des olympiades de l'Antiquité. Les Dijonnais auront la chance d'être au plus près de ce puissant symbole de l'olympisme et de vivre un moment exceptionnel. Ce n'est pas un hasard si Dijon, doublement labellisée « Terre de Jeux Paris 2024 » et « Centre de préparation aux Jeux depuis 2019 » a été choisie pour accueillir une étape du relais de la flamme olympique. Les atouts patrimoniaux de Dijon, ville d'art et d'histoire, ont aussi pesé dans la balance. La flamme offrira une plongée dans l'histoire de France, et la capitale des Ducs, fait ainsi partie des nombreux sites remarquables de France qui seront parcourus comme les grottes de Lascaux, le château de Versailles, le muséoparc d'Alésia, les cités médiévales de Carcassonne, le Mont-Saint-Michel ou les Châteaux de la Loire. Soyons en fier !

Fête populaire

En Côte-d'Or, le top départ du relais de la flamme sera donné à 8h25 à Semur-en-Auxois. La flamme est attendue à Dijon à partir de 17h50 pour la dernière étape du parcours dans le département. Un trajet de six kilomètres est prévu dans la ville avec des animations sportives et culturelles proposées par les associations dijonnaises. Chaque relayeur portera la flamme sur une distance de 200 mètres. Comme dans chacune des villes françaises qui accueillent la dernière étape du relais, une cérémonie d'allumage du chaudron, à l'image des cérémonies d'ouverture des Jeux, est prévue vers 19h30. C'est le dernier porteur du relais dijonnais qui aura la chance d'effectuer ce geste hautement symbolique.

Au total, une trentaine de porteurs participeront au relais de la flamme à Dijon : des sportifs – dont les cinq athlètes de la #TeamSportDijon – mais aussi des personnalités dont le parcours est cohérent avec les valeurs d'engagement et de fraternité portées par les Jeux olympiques comme Jean-Philippe Girard, fondateur d'Eurogerm et ancien président de Dijon Bourgogne Invest. D'autre part, un relais collectif porté par la fédération française de lutte sera proposé aux Dijonnais.

Rendez-vous le mois prochain pour découvrir le parcours détaillé !

Alexis Miellet

Athlétisme, spécialiste du 1500 m

« Réunir les Dijonnais »

« C'est une grande fierté de porter la flamme de la plus grande compétition planétaire. Dijon va rayonner dans le monde entier. Des Jeux en France et la flamme à Dijon, cela n'arrivera sûrement qu'une fois. Petit, j'étais fasciné par le relais de la flamme et les cérémonies d'ouverture. Je me souviens d'avoir regardé tous ces moments à la télé. Cette année, c'est mon tour et en plus dans ma ville ! J'ai encore du mal à imaginer comment cela va se passer, mais je suis sûr que cela sera un grand moment festif et populaire. Nous, les relayeurs, avons pour mission de réunir les Dijonnais autour des Jeux. Le sport est un moyen de rassembler les habitants. Comme pour la Coupe du monde de foot, les Jeux olympiques ont cette capacité à rassembler. »

Christelle Girard

Para-tir

« Tous dans la même équipe »

« Être porteuse de la flamme en tant que sportive handisport déficiente visuelle revêt un symbole extrêmement fort. Cette sélection représente la possibilité de transmettre un message d'inclusion, de détermination et de dépassement de soi à travers le sport. J'imagine que cette journée sera une expérience époustouflante. Je vais porter la flamme, avancer dans la ville en étant dynamisée par les Dijonnais. Je suis la preuve que le handicap n'est pas un obstacle, plutôt une source de motivation. Participer à ce relais à Dijon, ma ville natale, revêt une signification particulière. Le sport, à Dijon : c'est tous dans la même équipe. Si la flamme passe par Dijon, c'est bien parce que notre ville est dotée d'une grande force collective. Il faut toujours croire en soi et poursuivre ses rêves. »

Sébastien Verdin

Rugby et basket fauteuil

« Un lien de fraternité »

« Participer aux Jeux, c'est le but d'une vie et la consécration de tous les efforts faits durant une carrière sportive. Participer au relais de la flamme, c'est participer à un relais qui symbolise un lien fraternel. Le fait qu'un athlète paralympique soit sélectionné pour porter la flamme olympique, c'est un message très fort d'inclusion, de partage et d'égalité. Je serai certainement stressé et ému, mais j'ai tellement hâte de vivre ça et de partager ma joie avec les Dijonnais. Cela va me donner de l'énergie pour m'emmener vers les Jeux paralympiques le 28 août. Je m'entraine et vis à Dijon, quoi de mieux que de lancer cet événement olympique dans ces rues dijonnaises. Il n'y avait jamais eu de Jeux paralympiques, c'est les premiers en France de toute l'histoire. Juste ça, ça suffit pour montrer l'importance de cet événement historique. »

Un relais dans 400 villes françaises

Après avoir traversé la Méditerranée à bord du Bélem, la flamme arrivera le 8 mai à Marseille. Commencera alors un parcours de 12 000 kilomètres à travers 400 villes françaises jusqu'au 26 juillet. En Côte-d'Or, le relais de la flamme traversera huit villes.

Le savez-vous ?

Le relais de la flamme paralympique passera le 26 août à Châtillon-sur-Seine.

Elles seront de la partie !

Vicky Graillot, haltérophile, et Léa Ferney, pongiste vice-championne paralympique, toutes les deux membres de la #TeamSportDijon, porteront elles aussi la flamme olympique !

SORTIES CULTURELLES

Passionnante, émouvante, hors-norme, piquante, intrigante, la culture est partout à Dijon. Elle nous questionne, nous bouscule, nous ouvre au monde, nous apaise, attise notre curiosité, aiguise notre esprit critique, nous émancipe, enrichit nos émotions, nous fait rêver. Les structures et établissements culturels nous incitent toute l'année à vivre de nouvelles expériences, à redécouvrir des lieux qu'on pensait connaître. Retrouvez ici une sélection des sorties culturelles proposées pour le mois de février.

FESTIVALS

Sciences et fictions

Le festival national de science-fiction *Mycéliades* associant la création web, la recherche scientifique et le monde des imaginaires se décline à Dijon dans les bibliothèques municipales et au cinéma Eldorado. Ce dernier diffuse, avec une présentation préalable de chaque film par des spécialistes, *The Thing*, *Alien le retour* et *Premier contact*.
Dans les bibliothèques, la Société astronomique de Bourgogne donne rendez-vous au pied de la médiathèque du port du Canal pour une observation des astres (9 février). Cette dernière propose aussi de plonger dans la réalité virtuelle le 14 février, et ce, peu importe son âge ! Le youtubeur Théo Drieu entame une balade mentale au cœur des connaissances humaines et des phénomènes naturels frappadingues (7 février), la bibliothèque Maladière initie à la réalisation de film en stop-motion (10 février) pendant que la bibliothèque Colette révèle les astuces du trucage et des effets spéciaux (14 février). Enfin, le festival s'achève port du Canal par une présentation des tardigrades communément surnommés les « oursons d'eau », par Christophe Tomazo géochimiste à l'université de Bourgogne (17 février).

Du 1er au 17 février – programme complet sur myceliades.com

Souffle

Le Festival *Souffle biennale des expériences sonores* revient pour une seconde édition coordonnée par l'association Ici l'onde. Ce temps fort dédié à la création sonore se déroule dans divers lieux dijonnais tels que la nouvelle salle Triangle de l'Auditorium (Opéra de Dijon), La Vapeur, le Consortium Museum, les ateliers Vortex, Un Singe en Hiver, la Menuiserie et dans l'espace public. Cette année, une attention particulière est portée aux questions d'accessibilité. Le festival présente une programmation originale avec des expériences d'écoute à vivre ensemble, des pianos éclatés, des arcs électriques, des performances art-science et des improvisations.

Du 3 au 11 février
Programme complet sur icilonde.io

ART URBAIN

Nouvelle création au M.U.R.

Tous les trois mois, un artiste invité prend possession du M.U.R., au croisement des rues d'Assas et Jean-Jacques Rousseau. Depuis fin janvier, l'Auxerrois Persu investit cette surface d'exposition éphémère de huit mètres sur quatre. Connu aussi sous les pseudonymes Hobos, FAV, N10, ou encore GB, et expert du « wild style » (lettrage complexe), Persu s'inspire de la bande dessinée pour nourrir ses créations visibles partout en France.

Plus d'informations sur zutique.com

À pas contés

Organisé depuis 20 ans par l'Association bourguignonne culturelle (ABC), *À pas contés* est un festival dédié aux enfants, dès 1 an, mais il s'apprécie à tous les âges ! Théâtre, théâtre d'objets, marionnettes, cirque, danse, spectacle musical, la programmation s'installe dans divers lieux culturels de Dijon et sa métropole comme le théâtre des Feuillants, la salle Devosge, la salle Camille Claudel, la Minoterie, le Bistrot de la scène, le Cèdre et même dans des lieux plus inattendus comme la résidence Jeanne (Ehpad). La Minoterie présente par exemple le 17 février *Gourmandise ou il faut beaucoup aimer la vie* (cie Les Bas-bleus). Mêlant cirque, théâtre et musique, ce spectacle traite de « la flemme » et de la position de détente « 127° » particulièrement prisée des adolescents. Il donne lieu à un tarif réduit pour une visite guidée gourmande de l'exposition *Et si on allait au resto ?* à la Cité internationale de la gastronomie et du vin.

Du 9 au 23 février – programme complet sur abcdijon.org

Modes de vie

Théâtre, arts visuels, danse, musique, cirque, spectacles divers, découvertes, expositions, rencontres : la programmation du festival *Modes de vie* est axée sur l'expression artistique, l'engagement citoyen, la diversité et la créativité partagée. Depuis ses débuts en 2005, ce festival atypique investit les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny et Talant, encourageant la rencontre des habitants et des artistes en favorisant ainsi l'accessibilité à l'art. Avec la participation au cœur de ses propositions, Modes de vie est aussi le point de départ de projets à long terme comme à la maison d'éducation populaire la Maison-phare (Fontaine d'Ouche) où débute le 8 février *l'Alphabet Monde* : un travail artistique en collaboration avec la bibliothèque, le conservatoire à rayonnement régional et le collectif Tache Papier autour des écritures, des mots et des alphabets des habitants du quartier qui rassemble près d'une cinquantaine de cultures différentes.

Jusqu'au 4 mars, musée de la Vie bourguignonne
Programme complet sur modesdevie.org

SPECTACLES

Mes parents

En faisant parler de jeunes adultes de leurs parents, la pièce chorale, douce et taquine, écrite par Mohamed El Khatib questionne la transmission et les liens entre générations. Un travail sur l'intime, exposé sans voyeurisme et avec humour, porté par le jeu revigorant des comédiens.

Du 6 au 9 février – programme complet sur tdb-cdn.com

100 % local

La salle de musiques actuelles La Vapeur organise une nouvelle soirée de promotion de la scène émergente locale et régionale. Au programme de cette prochaine édition de *Support your BFC band* : Gamin et son univers 2.0 singulier sur un beat électro-dancefloor parsemé d'envolées lyriques ; et le groupe Alberville et sa pop déstructurée.

Le 17 février – programme complet sur lavapeur.com

Ciné-concert

En partenariat avec les Cinémas Indépendants de Bourgogne Franche-Comté (CIBFC) et Scènes Occupation, le cinéma Eldorado présente un programme de six courts-métrages accompagnés au violon, au piano et à la flûte, en direct par le musicien Olivier Pornin. *La petite taupe* et ses aventures sont accessibles aux enfants dès 3 ans.

Le 28 février – programme complet sur laminoterie-jeunepublic.fr

Soirée au Consortium

La prochaine soirée *Selected by,* pilotée par l'association Sabotage, accueille au centre d'art contemporain le groupe Omertà, un ensemble d'improvisation structuré autour des textes et de la voix de Florence Giroud et de ses musiciens, membres éminents de la scène expérimentale française.

Le 29 février – plus d'informations sur sabotage-dijon.com

CONCOURS

Dis-moi dix mots

La revue Florilège et l'association « Les poètes de l'amitié - poètes sans frontières » invitent les plumes à participer à la nouvelle édition de leur concours annuel. Cette année les dix mots sélectionnés sont : adrénaline, échappée, prouesse, hors-jeu, collectif, faux départ, champion, mental, s'encorder, aller aux oranges. Vos compositions sur le thème « *Demain dès l'aube à l'heure où blanchit la campagne...* » (Victor Hugo) doivent être soumises avant le 30 mars.

Avant le 30 mars – modalités de participation sur poetesdelamitie.blog4ever.com

ANIMATIONS

Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?

Des courses à la préparation des repas, notre quotidien est rythmé par cette question : qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui ? Le musée de la Vie bourguignonne organise une visite guidée originale montrant qu'il en était de même au XIXe siècle dans les campagnes bourguignonnes, mais sans micro-ondes ni services de livraison à domicile pour les soirs en manque d'inspiration !

Le 18 février – programme complet des musées sur musees.dijon.fr

Nuances de blanc

Petits et grands sont invités à découvrir et participer ensemble à une installation sensorielle, artistique autour du blanc : un espace d'art et de jeu à partager, autour de dessins avec du sel par exemple ou de la manipulation de matières…

Le 28 février – programme complet sur laminoterie-jeunepublic.fr

Atelier BD

La bibliothèque municipale et la librairie Momie animent un atelier de création d'une bande-dessinée collective sur le principe du cadavre exquis : l'exercice consiste à imaginer une nouvelle page, sans la planche précédente pour se guider dans l'histoire.

Le 24 février et le 30 mars – Bibliomnivore,
le programme complet des bibliothèques sur bm.dijon.fr

Portes ouvertes sur l'art

Les portes ouvertes de l'École nationale supérieure d'art de Dijon (Ensa) sont un moment annuel d'échanges et de découvertes artistiques pour tous les curieux de design et d'art : rencontre avec les équipes, présentation des formations, visite des ateliers, performances, concert, présentation de travaux des étudiants, etc. Cette année, depuis la cour de l'établissement il est aussi possible d'observer les rénovations entreprises sur l'emplacement de la Rotonde adjacente.

Les 9 et 10 février – programme complet (dont les conférences) sur ensa-dijon.fr

Les Dijonnais ont l'œil !

Dans le *Dijon Mag* n°374 de décembre 2023, nous présentions un tableau de Gérard Pascual. Un Dijonnais ayant fait le déplacement au musée des Beaux-Arts nous a signalé ne pas l'avoir trouvé dans les salles d'exposition : effectivement, il est actuellement conservé dans les réserves ! La rédaction vous présente ses excuses pour cette confusion, tout en se réjouissant de la curiosité suscitée par ce tableau.

PLUS DE 60 ANS ? C'EST POUR VOUS !

LES MANIFESTATIONS ORGANISÉES EN FÉVRIER PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA VILLE DE DIJON

JEUDI 8 FÉVRIER
→ 14H30 CARNET DE VOYAGE
Robert Munier présente la Croatie
Sur inscription

MERCREDI 14 FÉVRIER
→ 14H30 CONCERT
Romain candidat à The Voice Kids présente son répertoire
Théâtre de Fontaine d'Ouche
15 place de la Fontaine d'Ouche
Sur inscription

MARDI 20 FÉVRIER
→ 14H30 INITIATION À LA DANSE
Avec Maggie, selon les danses choisies par les participants
En partenariat avec l'association ACSAFD fitness et danses swing
Théâtre de Fontaine d'Ouche
15 place de la Fontaine d'Ouche
Sur inscription

LUNDI 26 ET JEUDI 29 FÉVRIER
→ 14H30 ATELIERS
Confection de bijoux en tissu
En partenariat avec l'association socioculturelle et sportive de Fontaine d'Ouche
Sur inscription

Informations et inscriptions à la Maison des seniors rue Mère Javouhey 03 80 74 71 71

RETROUVEZ D'AUTRES PROPOSITIONS DE SORTIES SUR **DIJON.FR** !

POUR LE GROUPE SOCIALISTE, RADICAL, CITOYEN ET APPARENTÉS

Dijon est profondément européenne et ouverte au monde. Elle entretient depuis de nombreuses années des relations avec des villes d'Europe et d'ailleurs. De Mayence (Rhénanie-Palatinat) avec laquelle nous fêtions en 2023 nos 65 ans de jumelage, à York (Royaume-Uni) ou encore Chefchaouen (Maroc), Guimarães (Portugal), Cluj-Napoca (Roumanie) et tant d'autres. Après la Seconde Guerre mondiale, dans une Europe déchirée, Dijon avec Félix Kir, multiplie ces partenariats dans un esprit de réconciliation. Aujourd'hui, notre ville s'inscrit aussi dans des réseaux, comme l'organisation Cités Unies France présidée par François Rebsamen, engagés dans les coopérations internationales. Par ailleurs, nous soutenons de nombreux acteurs locaux qui participent à ces politiques. Telle que la Maison de Rhénanie-Palatinat, organisatrice d'événements, qui assure la promotion de l'enseignement de l'allemand. Ici, 110 associations font vivre la solidarité internationale avec une trentaine de pays. Dijon, ville étudiante repérée, accueille chaque année près de 4 000 étudiants étrangers, sur le campus européen de Science Po – la moitié y sont originaires d'Europe centrale et orientale – ou encore à l'Université de Bourgogne. Nous sommes heureux de voir ces jeunes partager leur culture avec nous, comprendre la nôtre et devenir de véritables ambassadeurs de notre ville dans le monde.

Cette Europe qui permet, notamment, les échanges éducatifs avec Erasmus, c'est celle que défendait Jacques Delors lorsqu'il présidait la Commission européenne. Au-delà du marché et de la monnaie unique, il souhaitait une Europe humaine, sociale et culturelle et il a largement contribué à la renforcer. Chacun lui a rendu hommage en saluant son apport décisif dans cette construction. En cette année d'élections européennes, nous nous devons de faire fructifier cet héritage en défendant cette force. N'oublions pas que l'Europe, ici, ce sont des investissements majeurs. Nous lui devons le financement du tramway pour près de 6 millions d'euros, de la cuisine centrale (2 millions), de la piétonisation du centre-ville (1 million). Dans une actualité récente, le projet Response bénéficie d'un soutien européen de 18,2 millions qui fera du quartier Fontaine d'Ouche un modèle international d'autoconsommation énergétique.

Chaque année en mai, nous célébrons le *Printemps de l'Europe*. C'est l'occasion de rappeler tous ces apports européens et, à travers un moment de fête associative, citoyenne, culturelle et sportive, de rendre cette institution plus vivante et plus concrète pour les Dijonnais. À l'heure où les fractures s'aggravent, où la guerre en Ukraine fait rage depuis le 24 février 2022, nous tenions à rappeler que Dijon est une ville de solidarité et d'asile pour celles et ceux qui fuient la guerre, les conflits, les persécutions, les conséquences du changement climatique...L'égalité, la liberté, la solidarité, la paix sont des valeurs que Dijon et l'Europe ont en commun et que nous continuerons de porter.

Nathalie KOENDERS, première adjointe au maire de Dijon, présidente du groupe SRC et apparentés
François REBSAMEN, Christine MARTIN, Pierre PRIBETICH, Sladana ZIVKOVIC, Hamid EL HASSOUNI, Claire TOMASELLI, Antoine HOAREAU, Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, Franck LEHENOFF, Dominique MARTIN-GENDRE, Christophe BERTHIER, Nadjoua BELHADEF, Delphine BLAYA, Christophe AVENA, Lydie PFANDER-MENY, Joël MEKHANTAR, Océane GODARD, Denis HAMEAU, Stéphanie VACHEROT, Jean-Patrick MASSON, Françoise TENENBAUM, Massar N'DIAYE, Jean-François COURGEY, Marie-Odile CHOLLET, Jean-Paul DURAND, Bassir AMIRI, Philippe LEMANCEAU, Danielle JUBAN, Jean-Philippe MOREL, David HAEGY, Mélanie BALSON, Elizabeth REVEL
groupemajcm@orange.fr
8, rue de la Chouette 21000 Dijon
03 80 36 41 77

POUR LE GROUPE DES ÉLUS DÉMOCRATES, ÉCOLOGISTES, CENTRISTES ET CITOYENS

Dijon se dresse aujourd'hui comme une véritable incarnation de l'esprit européen, un espace où se concrétisent les valeurs et les ambitions de l'Union européenne. En son cœur bat l'âme d'une mosaïque de citoyens qui, ensemble, tissent le tissu d'une ville dynamique et ouverte sur le monde. Cependant, alors que nous nous apprêtons à participer aux élections européennes, nous sommes confrontés à une question cruciale : comment renforcer le lien entre les citoyens et ce projet européen, si ambitieux et pourtant mal compris ? La réponse à cette interrogation réside dans une approche double : d'une part, reconnaître et valoriser les effets positifs de l'Union européenne sur notre quotidien à Dijon, et d'autre part, réveiller une citoyenneté européenne souvent endormie. Les politiques européennes jouent un rôle majeur à l'échelle locale, apportant des opportunités économiques, culturelles et sociales. Le projet « Dijon Mobility », porté par Dijon Métropole, illustre cette dynamique. Il consiste en la construction de deux stations hydrogènes qui permettront l'avitaillement des bus et des bennes à ordures de la métropole avec un carburant propre et produit localement. Ce projet, soutenu par la Commission européenne, démontre l'importance de l'Europe dans notre bassin de vie. Plus encore, nous devons célébrer cette diversité européenne qui enrichit notre quotidien et renforce notre sentiment d'appartenance communautaire. De même, notre réseau international démontre un volontarisme européen. Il se compose de villes partenaires européennes. Mais ce tableau est assombri par la montée des populismes et un sentiment de déconnexion vis-à-vis des institutions européennes. Le sentiment d'une distance entre Bruxelles et les réalités citoyennes a alimenté une défiance vis à vis de l'Europe. Il est de notre responsabilité de démystifier l'Europe, de rendre ses actions plus visibles et ses décisions plus compréhensibles pour les citoyens. En tant qu'élus, nous nous engageons à promouvoir cette vision d'une Europe plus proche, plus transparente et plus participative.

François DESEILLE, président du groupe des élus démocrates, écologistes, centristes et citoyens, adjoint en charge des Finances et de la Cité internationale de la gastronomie et du vin,
Kildine BATAILLE, Marien LOVICHI, Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN, Vincent TESTORI, Nora EL MESDADI, Georges MEZUI, Catherine DU TERTRE, Ludmila MONTEIRO, Philippe THIRION
7 bis, rue Devosge 21000 Dijon
03 80 74 52 50 - 06 81 45 44 44

POUR LE GROUPE L'ÉCOLOGIE POUR VOUS

Félicitations aux sportives et sportifs de la Team Sport Dijon qui ont été désignés pour porter la flamme olympique ! À double parité (deux sportives + deux sportifs paralympiques), ils sont représentatifs de la politique inclusive que nous portons. Bravo à tous les autres Dijonnais nominés tant pour porter la flamme que pour aider à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Cet événement international est décrié à juste titre pour son impact environnemental largement perfectible, il nous permet néanmoins de mettre en lumière notre politique sportive écologique particulièrement innovante et positive à Dijon : mise en place d'un système de régulation des températures des gymnases en fonction de l'usage, de l'âge et de la saisonnalité, programme de rénovation des équipements énergivores, 30% de clubs engagés dans la démarche Match For Green... Dijon a aussi été désignée Terre de Jeux et Centre de préparation olympique. Nous attendons ainsi des délégations internationales. La flamme de l'idéal olympique vit toujours, cet idéal de paix et d'amitié entre les peuples autour du sport, à travers les femmes et les hommes qui la font vivre, au-delà des guerres en cours. Notre souhait est que soit appliquée la trêve olympique et qu'elle se poursuive à l'avenir.

Karine SAVINA, Patrice CHÂTEAU, Fabien ROBERT
khuon-savina@ville-dijon.fr

POUR LE GROUPE DES ÉLUS ÉCOLOGISTES ET CITOYEN•NES

La fin annoncée du bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité et le retour d'une taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité vont alourdir la facture des ménages, indépendamment de leurs revenus. Cela va donc renforcer les inégalités en termes de qualité de vie. Cette politique énergétique du président sert clairement à financer la relance du nucléaire, impasse sociale et écologique. Nous promouvons une alternative simple : réduire la facture des petits consommateurs et faire payer plus les gros consommateurs, notamment pour les usages non essentiels. Pour mettre fin à la précarité énergétique, la tarification progressive doit être liée au grand chantier de la rénovation des logements les plus consommateurs d'énergie. La responsabilité de l'État est majeure. Du fait de son renoncement à garantir un accès possible à l'énergie à toutes et tous, les collectivités locales et leur CCAS ne pourront assumer seuls une nouvelle augmentation de personnes tombant dans la précarité.

Olivier MÜLLER, Stéphanie MODDE et Catherine HERVIEU
14, avenue Jean Jaurès 21000 Dijon
https://21.eelv.fr - Facebook : @elusecologistesdijon

POUR LE GROUPE HORIZONS ET INDÉPENDANTS

De centre droit, nous sommes convaincus que ce n'est pas dans l'opposition acharnée mais dans la participation active que nous contribuerons à faire avancer notre ville. Nous adhérons aux valeurs d'effort individuel et collectif, de responsabilité, de solidarité et d'humanisme. Nous soutenons une ville qui fait le choix du développement économique et qui assure la transition écologique de nos quartiers, une ville qui s'engage pour son attractivité culturelle, touristique, sportive, solidaire des personnes qui souffrent et qui sont isolées, une ville qui augmente ses effectifs de policiers municipaux et qui reste à l'écoute des difficultés de ses habitants, en résumé une ville qui n'oppose pas les Dijonnais les uns contre les autres.

Stéphane CHEVALIER, Horizons, président du groupe, Caroline JACQUEMARD, indépendante, Claire VUILLEMIN, Horizons

POUR LE GROUPE DIJON AUTREMENT DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

Alors que dans toutes les villes de France, c'est le Maire, seul légitime, qui le fait, à Dijon, la 1ère adjointe PS anime depuis plusieurs semaines, avec les moyens municipaux, une série de réunions publiques. L'initiative sent bon la « tournée pré-électorale ». L'annonce (positive au demeurant) de la transformation d'un parking en petit square au centre-ville ne compensera ni la privatisation du parc de l'Hôtel Bouchu dit d'Esterno, ni les dizaines de jardins détruits depuis des années par les constructions intensives dans nos quartiers. À nos yeux, la 1ère adjointe devrait se concentrer sur les dossiers dont elle a la charge, à commencer par la sécurité, car la situation à Dijon est préoccupante et mérite une mobilisation totale.

Laurent BOURGUIGNAT, Céline RENAUD, Henri-Bénigne de VREGILLE
contact@dijon-autrement.fr - 03 80 23 88 71
43, rue Parmentier 21000 Dijon

POUR LE GROUPE AGIR POUR DIJON

L'évolution démographique est déséquilibrée à Dijon. La population a crû deux fois moins que celle de la France depuis 20 ans. Cette croissance résulte principalement d'un afflux d'étrangers, bien plus fort qu'au niveau national, ainsi que de nouveaux étudiants. Les naissances à Dijon ont baissé deux fois plus, depuis 20 ans, que dans notre pays. Le taux de pauvreté, stable en France, a augmenté de 20 % depuis 2012 à Dijon. Sommes-nous vraiment dans une trajectoire de développement durable ?

Emmanuel BICHOT, président de groupe, Laurence GERBET
agirpourdijon@gmail.com - agirensemblepourdijon.fr - 03 80 46 55 86
44, rue Condorcet 21000 Dijon

Numéros utiles

Mairie de Dijon	03 80 74 51 51
Allo mairie	0 800 21 3000
Dijon métropole	03 80 50 35 35
Allo mairie pro (commerçants et artisans)	0 800 21 30 21
Resto mairie	0 800 21 05 19
Police municipale	03 80 74 51 53
Objets trouvés	03 80 74 52 22
CCAS	03 80 44 81 00
Maison des séniors	03 80 74 71 71
Divia	03 80 11 29 29
Odivea	0977 408 463

MAIRIES DE QUARTIER

Bourroches-Valendons,
32, boulevard Eugène-Fyot
03 80 74 52 02
Fontaine d'Ouche,
13, place de la Fontaine d'Ouche
03 80 74 52 00
Grésilles, 6, avenue des Grésilles
03 80 48 89 05
Mansart, 2, boulevard Mansart
03 80 74 52 04
Toison d'Or, 10 bis, place Granville
03 80 48 83 83

VOS DÉCHETS

Collecte encombrants et changement de bac	0 800 12 12 11 (numéro gratuit)
Déchetterie de Dijon, chemin de la Charmette	03 80 23 94 94

URBANISME

Informations sur le Plan local d'urbanisme intercommunal habitat et déplacements (PLUi-HD) : api-carto.dijon.fr/plui

LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

Grand Dijon Habitat	03 80 71 84 00
Habellis	03 80 68 28 00
ICF Bourgogne-Franche-Comté	03 80 45 90 40
Orvitis	0 810 021 000
CDC Habitat social	03 80 59 64 90
CDC Habitat	03 80 76 84 38

URGENCES

Depuis un mobile	112
Samu	15
Police	17
Pompiers	18
Gaz	0 800 47 33 33
Enedis	09 72 67 50 21
Odivea (urgences eau)	0977 428 463
SOS Médecins	03 80 59 80 80
SOS 21	03 80 78 68 68
Pharmacies de garde	0 825 74 20 30
Accueil sans-abri	115
Enfance maltraitée	119
SOS Amitié	03 80 67 15 15
Drogue tabac alcool info service	0 800 23 13 13
Alcooliques anonymes	03 80 30 27 00
Sida Info Service	0 800 840 000
Violences aux femmes	3919
Solidarité femmes 21	03 80 67 17 89

metropole-dijon.fr

DIJON métropole

C'EST **L'HIVER**

À LA CITÉ !

DU **22.01.**24 AU **31.03.**24

CITÉ
INTERNATIONALE DE LA
GASTRONOMIE
& DU VIN
DIJON

Tout le programme sur → citedelagastronomie-dijon.fr